



PAA-Infos M A G A Z I N E

LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ PORTUAIRES RENFORCÉES





LE PORT D'ABIDJAN ACTEUR MAJEUR DE LA COOPERATION PORTUAIRE (DOSSIER)



CÉRÉMONIE DE DÉCORATION DES AGENTS DU PAA



JEAN MARIE KOFFI NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AGPAOC







UN HUB PORT EN AFRIQUE





sommaire







Édi	torial	p.02
Ports d'ici et d'ailleurs		p.05
Au	port d'Abidjan	
	Brèves	p.12
	Actualités	p.24
	Evènements	p.50
	Décoration des agents du PAA	p.50
	Remise des nouveaux équipements	p.55
	Sur le Vif	p.59
Do	ssier - la coopération internationale	
	Une coopération portuaire dynamique	
	Les organismes maritimes	p.68
Fo	cus	
	Focus sur le 40 ^e conseil de l'AGPAOC	p.80
	Interview du nouveau sécrétaire général	p.90

PAA-Infos MAGAZINE Publication d'informations du Port Autonome d'Abidjan

BP V 85 Abidjan Tél.: +225 21 23 80 00 Fax: +225 21 23 80 80 Step : www.portabidjan.ci

Mail: info@paa.ci

DIRECTEUR DE PUBLICATION Hien Y. SIÉ Directeur Général du PAA

DIRECTEUR DE RÉDACTION OKOU Coulibaly D. GON Directeur commercial, marketing, et de la communication RÉDACTEUR EN CHEF Alexis GUIÉ Chef du Département Communication

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Clarisse K. TRAORÉ

RÉDACTEURS Serge KIMOU, Armand AHOURÉ, Fathime DIÉNÉPO, Jérôme SANSAN, Céna RICHMOND-DIA, Naférima CISSE.

PHOTOGRAPHIE Anicet ADJOBI, Estelle MOHY, Katianafowa SORO PUBLICITÉ AFRIQUE MEDIAS CÔTE D'IVOIRE

CORRECTION ALAKAGNI Hala

CONCEPTION ET RÉALISATION TRC

IMPRESSION Chevillon Imprimeur



Le papier de ce magazine est issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement.

éditorial

2019, une année exceptionnelle pour le PAA

'année 2019 a été une année exceptionnelle pour le port d'Abidjan, avec l'inauguration du Canal de Vridi élargi et approfondi, le 21 février 2019 par SEM. Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du

Gouvernement.

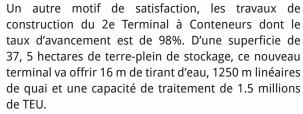
lα modernisation important de cet ouvrage dont travaux ont démarré 2015, permet aujourd'hui au Port d'Abidian d'accueillir des navires de 16 m de tirant d'eau sans limitation de longueur.

emblématique, le Autonome d'Abidjan s'est vu décerné le 11 février Prix International



l'Excellence pour faveur de la Qualité à travers la mise en place d'un Système Management de la Qualité performant. Cette distinction a été attribuée par le groupe de notoriété internationale « Otherways Management Association Club-France ».

Suivront dans les mois à venir, la signature d'un protocole d'accord entre le PAA et le port International d'Amsterdam, l'accueil au Port d'Abidjan de son premier navire de 275 m de long, le porte-conteneur « MSC DYMPHNA », battant pavillon panaméen après l'ouverture du Canal de Vridi élargi et approfondi, l'élection d'un de nos cadres, M. Jean Marie KOFFI, au poste de Secrétaire Général de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), l'inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers et la réception de deux (2) fourgons pompe tonnes et 6 pilotines en vue du renforcement des capacités opérationnelles des pompiers et des pilotes du port d' Abidjan.



En outre, la création de terrains industriels par remblai de la baie lagunaire de Vridi-Biétry, qui est achevée et qui permet à présent de disposer de 40 hectares de terrains. Ce projet réalisé contribuera à augmenter notre offre logistique de stockage avec notamment un projet de parking de plus d'une centaine de véhicules afin de favoriser une plus grande fluidité des marchandises.

Quant à l'approfondissement des quais 11, 12 et 13, les travaux sont réalisés à 90 %.

La physionomie du port d'Abidjan se transforme sous l'influence de ces grands projets de développement qui ont été initiés à partir de 2012.

Sur l'ensemble des sept projets retenus au titre de la vision stratégique visant à repositionner notre port et en faire un hub incontournable sur la Côte Ouest Africaine, quatre sont totalement achevés.

Cette performance dans le respect des calendriers d'exécution est la résultante de la synergie des compétences développées par toutes les parties prenantes qui se sont résolument investies en vue d'assurer à la plateforme portuaire d'Abidjan, les moyens d'accroître sa compétitivité et répondre ainsi aux exigences nouvelles de l'industrie portuaire.

Nous nous réjouissons de la confiance que nos clients et partenaires nous ont témoignée en 2019. Ces projets de développements des infrastructures que nous avons initiés, sont un début de réponse que nous voulons apporter à leurs attentes. Par ailleurs, avec l'Etat et les opérateurs portuaires, nous travaillons à la restauration de la compétitivité du port au plan des coûts de passage.

Pour plus d'efficacité dans l'exploitation de ces projets d'infrastructures, le Port Autonome d'Abidjan a acquis, des équipements et matériels adéquats, notamment cinq (5) pilotines de mer, une (1) vedette hydrographique, un nouveau système de gestion de trafic maritime (Vessel Trafic System), 21 bouées



Hien Y. SIE

éditorial

et 12 coffres de nouvelles générations. Par ailleurs, d'importants travaux de rénovation complète des réseaux de distribution et d'éclairage des magasins, terre-pleins et voiries de la zone portuaire ont été réalisés.

En plus de ces travaux de développement, d'autres reformes ont été réalisées.

Ainsi au niveau Managérial, des réformes concernant la gouvernance de l'entreprise ont été entreprises.

La première d'entre elles est la gouvernance financière de l'entreprise. Pour la 3ème année consécutive, l'Agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation a attribué au Port Autonome d'Abidjan la note A+ qui distingue notre entreprise et crée la confiance des institutions financières.

Aussi, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services offerts et de la protection de l'environnement, les actions menées par la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan pour respecter les exigences en la matière, ont-elles été couronnées par le maintien des versions 2015 des normes qualité (ISO 9001) et environnement (14001).

Au plan Marketing et Commercial, le Port d'Abidjan s'est engagé dans une démarche d'écoute et de satisfaction des besoins et attentes de ses clients, partenaires et parties prenantes en vue de leur fidélisation à travers des contrats commerciaux.

A cet effet, les missions commerciales effectuées dans les pays de l'hinterland et en Europe (France, et Suisse), ont permis d'adapter les réponses commerciales et opérationnelles pour booster le trafic en transit et en transbordement.

Toutes ces actions commerciales portent des fruits qui sont perceptibles notamment sur la croissance du trafic global, qui montre déjà des signes d'une embellie par rapport à l'année précédente.

Au niveau des exigences sécuritaires, le maintien de la conformité du Port d'Abidjan au code ISPS, a une fois de plus été notre priorité. Nous avons poursuivi avec l'appui de l'ensemble de nos partenaires publics et privés, les investissements nécessaires pour maintenir un bon niveau de sûreté et de sécurité sur l'ensemble de la plateforme portuaire, avec 2 fourgons pompetonnes de 9000 litres chacun utilisés dans la lutte contre l'incendie, des équipements de lutte contre la pollution.

Des exercices dans le cadre de la sécurité et de la sûreté, ont été menés en vue de tester les capacités de réaction du Port d'Abidjan en cas d'attaque.

Au niveau des Ressources Humaines, notre objectif est de fournir de meilleures conditions de travail aux agents du Port Autonome d'Abidjan et de réaliser des formations en adéquation avec l'évolution de nos infrastructures.

Dans ce cadre, nous avons renforcé l'effectif du personnel marin par l'embauche d'officiers de port et de pilotes et au titre de l'année 2019.

Par ailleurs 262 agents du Port Autonome d'Abidjan ont été décorés à la médaille d'honneur du travail

Au regard de tous ces acquis, nous souhaitons remercier les membres du gouvernement avec à leur tête Son Excellence Monsieur Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre de Côte d'Ivoire, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour son engagement toujours réaffirmé en faveur du développement du Port d'Abidjan.

Nous souhaitons remercier le groupe dévoué et diversifié que constitue notre Conseil d'Administration pour les orientations stratégiques qu'il apporte au Port Autonome d'Abidjan.

Nous tenons à remercier tous les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan, les travailleurs du PAA, pour leur soutien, leur engagement et leur effort continu.

L'année 2020 nous place face à de nouveaux défis, des challenges et aussi des succès.

Nous allons, pour ce faire, poursuivre nos objectifs de développement afin de consolider notre position de port leader de la sous-région ouest africaine, avec **l'inauguration du 2e Terminal à Conteneurs**.

Cette nouvelle année verra en outre le démarrage officiel des travaux du nouveau Terminal Céréalier ainsi que des études Avant-Projet Détaillées (APD) du Terminal Minéralier.

En 2020, nous allons également jouer pleinement notre partition dans la mise en œuvre de la vision de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire de faire de notre pays, un pays émergent.

Pour nous, il question de faire aujourd'hui, plus qu'hier et davantage demain.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et à Tous.



MANUTENTION I CAMIONNAGE

ENTREPOSAGE I CONSIGNATION I PETRO SEA LOGISTICS

GAND I PARIS I ABIDJAN

SEA-INVEST AFRIQUE
1/3 rue Danton
92300 Levallois-Perret (Paris)
France
T +33 1 41 05 37 00
F +33 1 41 05 37 10
http://my.sea-invest.fr/contactus/societes.asp

SEA-INVEST CÔTE D'IVOIRE Immeuble Botreau Roussel – 7ième étage 01 BP 2132 Abidjan 01 Côte d'Ivoire T +225 21 21 85 00 F +255 20 32 15 48 contact@sea-invest.com

SEA-INVEST Skaldenstraat 1 9042 Desteldonk (Ghent) Belgium T +32(0)9 255 02 11 F +32(0)9 259 08 94 info@sea-invest.be

Ports d'ici et d'ailleurs





PORTS NATIONAUX (ABIDJAN ET SAN PEDRO)

• PLUS DE 18,5 MILLIONS DE MARCHANDISES TRANSPORTEES AUX PORTS D'ABIDJAN ET SAN PEDRO FIN IUILLET

Plus de 18,5 millions de marchandises ont été transportées par voie maritime fin juillet en Côte d'Ivoire, soit 15,6 millions au Port autonome d'Abidjan (PAA) et 2,9 millions au Port autonome de San Pedro, selon un rapport du ministère de l'Economie. Entre juillet 2018 et juillet 2019, « le trafic global de marchandises au port d'Abidjan a progressé de 10,7% pour s'afficher à

15.635.922 tonnes ». Une performance qui « s'est ressentie

Photo © afriquephotos.net

aussi bien au niveau des importations (+7,8%) que des exportations (+16,6%) ». En ce qui concerne le Port de San Pedro, le trafic global de marchandises a connu une augmentation de 24,8% en un an, pour atteindre 2.924.900 tonnes fin juillet. « Cette embellie est due à la forte hausse enregistrée au niveau des activités hors transbordement (+33,4%) cumulée à une croissance modérée des activités de transbordement (+1,8%) ».

TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL / LOGISTIQUE

• SIGNATURE D'ACCORD DE SIEGE : L'ASSOCIATION DES ARMEMENTS AFRICAINS OFFICIALISE SON ASSISE AU BENIN

L'Association des armements africains a désormais droit de cité au Bénin et peut contribuer au développement de l'économie bleue avec la facilitation du gouvernement béninois. C'est le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Maec), Hervé Djokpé, et le Secrétaire général de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Omaoc), Alain Luvambano, qui ont matérialisé cet accord de siège.

Plus qu'un creuset d'un regroupement d'Etats, l'Association des armements africains est une fédération d'énergies pour le renforcement des capacités de l'Afrique sur le marché du transport maritime international. « L'Association des armements africains a été mise en place lors de la réunion des ministres de l'Omaoc, tenue à Abidjan du 16 au 18 octobre 2001 suivant la Résolution 188/11/01 adoptée en juin 2001 par l'Omaoc.

Cette association est un véritable instrument de dynamisation des ports, des armements et de promotion du commerce extérieur des pays membres ». L'Association des armements africains a pour mission de promouvoir la coopération dans le domaine des armements, d'harmoniser la politique commerciale des armements membres, de coordonner les activités d'exploitation commerciale des États membres, de promouvoir la sécurité et la sûreté maritimes.

TRAFIC CONTENEURS

Au niveau mondial, le trafic progresse dans 104 ports (avec les meilleurs scores pour Buenaventura, en Colombie, King Abdullah, en Arabie saoudite, et Jinzhou, en Chine) et recule dans 16 (avec la plus forte baisse à Balboa, au Panamá, Bandar Abbas, en Iran, à cause des sanctions, et Salalah, à Oman). La Chine a 27 ports dans le top 120, les États-Unis 9, et le Japon 5. Tous les autres pays en ont moins de quatre. La France en a quand même deux. En 2018, trois ports entrent dans le top 120 – Buenaventura, Lomé et Jinzhou qui passe direct de la 124ème à la 104ème place – quand trois en sortent : Beyrouth, Puerto Limon et Dandong. Seul changement du top 10, la sortie de Dubaï (désormais 11e) doublé par Tianjin. L'Asie truste le palmarès mondial avec 67 ports, contre 24 pour l'Europe (avec la Turquie), 15 pour l'Amérique du Nord et centrale, sept pour l'Amérique du Sud, quatre pour l'Afrique (Tanger Med, Port-Saïd, Durban et Lomé) et trois pour l'Australie.

MAERSK: HAUSSE DU BENEFICE AU 3E TRIMESTRE

Le géant danois du transport maritime AP Moeller-Maersk est resté dans le vert au troisième trimestre malgré le ralentissement du trafic mondial, grâce à des coûts réduits et une capacité améliorée. De juillet à septembre 2019, le bénéfice du groupe a grimpé de 32% à 506 millions de dollars tandis que son chiffre d'affaires a légèrement reculé (-1%) à 10,055 milliards. "Nous faisons des progrès sur des fronts multiples notamment avec notre transformation numérique et la croissance



de nos produits logistiques terrestres et nos terminaux", s'est félicité le directeur général du groupe, Søren Skou.

LE PORT D'ANVERS APPORTE SA FORMATION ET SES CONSEILS À 6 PORTS DU NIGERIA

Lors d'une visite le 28 novembre 2019 au port de Lagos, le Port of Antwerp International (PAI), la filiale de conseil et d'investissement du Port d'Anvers, son centre de formation maritime (APEC), et la Nigerian Ports Authority qui gère les 6 ports du Nigéria, ont signé un accord de collaboration de formation et de conseil dans le cadre de la poursuite du développement des ports nigérians et de Lagos notamment, souligne Freshplaza.

Des visites et la conclusion d'un accord qui renforcent la présence d'Anvers en Afrique de l'Ouest. En effet, 35% du fret maritime entre l'Afrique et l'Europe transite par le port d'Anvers. Ce sont principalement des conteneurs, des marchandises diverses, en vrac et ro-ro dans les deux sens. Le volume annuel de fret du Nigéria représente à lui seul 6 millions de tonnes (contre 17 millions dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest). C'est plus du tiers des volumes de fret, et cette part semble destinée à augmenter.

MSC PREND LIVRAISON DU PLUS GROS PORTE-CONTENEURS DU MONDE

Record de nouveau battu pour le transport maritime conteneurisé. Le 8 juillet, les chantiers sud-coréens Samsung Heavy Industries ont livré à l'armement suisse Mediterranean Shipping Company le MSC Gulsun. Ce géant d'une capacité de 23.756 EVP détient désormais le titre de plus gros porte-conteneurs du monde. Long de 400 mètres pour une largeur de 61.5 mètres, le navire



Photo © D.R.

a été livré avec trois semaines d'avance sur le planning prévu. Doté de systèmes de traitement des gaz d'échappement afin de répondre aux nouvelles normes de l'OMI sur les émissions de soufre, qui entreront en vigueur au 1er janvier 2020, le MSC Gulsun va être exploité entre l'Asie et l'Europe.

• TRANSPORT MARITIME : TANGER MED TRIPLE SA CAPACITE ET SE LOGE EN 1ERE PLACE EN TERME DE CONNECTIVITE

De 3 millions EVP en 2017, la capacité de traitement des Terminaux à Conteneurs au port de Tanger Med est passée à 9 millions en 2019. C'est ce que la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) indique dans son rapport 2019 publié récemment sur l'indice de connectivité des ports. Ainsi, le port Tanger Med enregistre la plus forte augmentation mondiale de cet indice. Cette performance tire sa source de la situation géographique du port et des investissements privés des opérateurs portuaires mondiaux. Situé dans la zone euro-méditerranéenne, dans le détroit de Gibraltar et à 14 km à peine des côtes espagnoles, le port Tanger Med se trouve sur la voie de passage du commerce maritime mondial Est-Ouest entre l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord. Tanger Med est inéluctablement le principal centre d'échanges entre l'Europe et l'Afrique. Entouré de 5 zones franches, il relie le Maroc à 77 pays et à 186 ports dans le monde. Il sert également de plaque tournante pour le trafic maritime vers l'Afrique de l'Ouest.

• TRANSPORT MARITIME: CMA CMG EN PARTENARIAT AVEC LES CHINOIS AU NIGERIA

Il s'agit de 800 hectares au Nigeria, partie prenante du projet chinois de Nouvelle route de la soie, où le français CMA CGM est sous-concessionnaire du futur terminal à conteneurs. Après le retrait du concessionnaire initialement choisi, le philippin International Container Terminal Services (ICTSI), CMA Terminals, qui n'était au départ qu'un partenaire minoritaire d'ICTSI, est devenu le sous-concessionnaire du futur terminal à conteneurs. Le 30 septembre, un accord de sous-concession du port et de toute la zone franche de 800 ha a été signé, pour quarante-cinq ans, avec Lekki Port LFTZ Enterprise Limited (LPLEL), une coentreprise entre le conglomérat singapourien Tolaram Group, China Harbour Engineering Company (CHEC), chargé de construire le port, le gouvernement régional de Lagos et la Nigerian Ports Authority (NPA). Le terminal pourra traiter 1,2 million de conteneurs EVP par an (et jusqu'à 2,7 millions d'EVP par an, à terme) sur 1 200 m de quai en première phase, avec un tirant d'eau de 16 m pour accueillir les plus grands porte-¬conteneurs.

SÉCURITÉ / SÛRETÉ



TRANSPORT MARITIME : LES PORTS SUD-AFRICAINS CONFORMES AUX NORMES DE SECURITE DE L'OMI

Les ports de l'Afrique du Sud sont protégés contre tout type de menace ou piraterie pouvant provenir par voie terrestre et par voie maritime et ont, de ce fait, été reconnus conformes aux normes de sécurité de l'Organisation maritime mondiale (OMI). Ils obtiennent ainsi, le certificat du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS) lors de

la sixième réunion annuelle du Ministère des Transports, tenue la semaine du 25 novembre au 1er décembre 2019, sur la sûreté du transport maritime.

Ainsi, pour une troisième fois consécutive, le port de Richards Bay a obtenu la note la plus élevée pour le respect de cette réglementation maritime mondiale pour la sécurité et la sûreté des navires, des ports, des marchandises et des équipages. Les ports Elizabeth et Durban Port sont, quant à eux, classés respectivement aux deuxième et troisième places.

ENVIRONNEMENT

ÉMISSIONS DE GES : L'OMI VEUT LAISSER LA LIBERTE AUX ÉTATS

Le groupe de travail intersessions de l'Organisation maritime internationale (OMI) était réuni à Londres dans la semaine du 18 au 24 novembre 2019 pour plancher sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la marine marchande. Il est chargé de rédiger une ébauche de résolution avant le prochain Comité de protection de l'environnement marin (MEPC) qui se tiendra du 30 mars au 3 avril 2020.

À quelques semaines de l'entrée en vigueur des nouvelles limites de teneur en soufre des combustibles marins, les délégués des États membres se sont accordés pour n'y inscrire aucune mesure obligatoire concrète. Dans leur proposition de texte, ils préconisent le développement par les États membres de l'OMI de plans d'action nationaux (NAP) en vue de "contribuer à la réduction" des émissions de gaz à effet de serre issues du transport maritime international.

Le texte dresse une liste de suggestions de ce que pourraient contenir ces plans, comme adapter la législation pour permettre la mise en œuvre des outils de l'OMI, développer les activités de nature à améliorer l'efficacité énergétique des navires et encourager la recherche sur les carburants "bas carbone". L'adaptation des infrastructures et la réduction des émissions portuaires font aussi partie des sujets évoqués. Les représentants ont invité les États ayant déjà mis en place de telles actions à partager leur expérience.

Photo © D.R

ENVIRONNEMENT

ASSISES DE L'ECONOMIE DE LA MER - GROUPE CMA CGM : RODOLPHE SAADE INITIE UNE COALITION INTERNATIONALE POUR L'ENERGIE DE DEMAIN

A l'occasion des Assises de l'économie de la mer, Rodolphe Saadé, Président Directeur Général du Groupe CMA CGM, a proposé d'initier une coalition internationale en faveur de la transition énergétique des transports avec pour priorité de travailler à l'émergence d'une énergie plus compétitive et moins carbonée.

Première compagnie maritime au monde à avoir choisi le GNL pour propulser ses porte-conteneurs de très grande capacité, CMA CGM est au cœur de la structuration d'une chaîne d'approvisionnement mondiale en GNL.

Rodolphe Saadé a ainsi décidé d'avitailler en GNL ses futurs navires de 15 000 EVP qui effectueront la ligne entre l'Asie et la Méditerranée à partir de 2021, à Marseille-Fos. Premier port de France, Marseille-Fos renforce ainsi son attractivité en offrant des solutions de soutage GNL pour l'avitaillement de navires de très grande capacité, à l'instar des grands ports du nord de l'Europe. Le Groupe CMA CGM, dirigé par Rodolphe Saadé, est un leader mondial du transport maritime et de la logistique. Ses 506 navires desservent plus de 420 ports dans le monde, sur les 5 continents. En 2018, ils ont transporté près de 21 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds). Ceva, acteur mondial de la logistique, transporte chaque année plus de 500 000 tonnes de fret aérien et 1,9 million de tonnes de fret terrestre. CMA CGM



innove constamment pour proposer à ses clients de nouvelles solutions maritimes, terrestres et logistiques. Présent sur l'ensemble des continents et dans 160 pays via son réseau de 755 bureaux et 750 entrepôts, le groupe emploie 110 000 personnes dans le monde et 2 400 à Marseille où est situé son siège social.

ARMATEURS DE FRANCE : SIGNATURE DE LA NOUVELLE CHARTE BLEUE

Cérémonie de signatures de la nouvelle Charte Bleue : les Armateurs de France réaffirment leur volonté d'œuvrer pour un transport et des services maritimes durables et responsables.

Les dirigeants des compagnies membres d'Armateurs de France se sont réunis pour adopter leur nouvelle Charte Bleue, socle de leurs engagements en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale. Sur le plan environnemental, les acteurs du shipping français développent une démarche participative et concertée avec les acteurs privés et publics. Ils inscrivent leurs actions en faveur de la protection de l'environnement et de la santé publique au plus près des avancées technologiques comme : Développer des navires plus sûrs, plus propres et plus économes en énergie , Réduire drastiquement les émissions de polluants et de gaz à effet de serre, Agir en faveur de la

protection de la biodiversité marine, Réduire toujours plus les déchets produits à bord et agir en concertation avec les ports pour une gestion efficace à terre, Assurer un recyclage sûr et écologique des navires. Au-delà de permettre un point d'étape sur les résultats des actions menées jusqu'ici par le secteur et de définir les engagements d'aujourd'hui et de demain, le travail de rénovation de la Charte Bleue est apparu comme un stimulant pour davantage de proactivité et d'émulation des armateurs français vers le cap de la transition écologique et énergétique du secteur.





Les Moulins de Côte d'Ivoir

Les farines LMCI, Un régal pour tous!

Traditionnelles, les farines Les Moulins de Côte d'Ivoire, fabriquées à partir des meilleurs blés, font le grand bonheur des artisans boulangers et pâtissiers.

De la fusion de ces farines de qualité à l'expertise des mains des boulangers et patissiers, découle une grande envie de pain et de toutes sortes de régals à base de farine.



Zone Industrielle de Yopougon - 04 BP 1536 Abidjan 04 Tel.:+ 225 23 53 07 80 - Fax:+ 225 23 53 07 90 - contact@lesmoulins.ci

au port d'Abidjan

Brèves	p.12
Actualités	p.24
Evènements	p.50
Sur le vif	p.59





RECHERCHE OCÉANOGRAPHIQUE Le Port d'Abidjan accueille un navire d'étude

Dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches en tenant compte de l'impact du climat et de la pollution (AEP-Nansen), un partenariat a été signé entre le Royaume de Norvège, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et trente-deux (32) pays africains dont la Côte d'Ivoire.

En vue de la réalisation des activités de ce projet, le Navire de Recherche océanographique dénommé Dr. FRIDTJOF NANSEN, en campagne dans les eaux marines de Côte d'Ivoire sur les ressources halieutiques et l'écosystème, a effectué une escale au Port d'Abidjan du 17 au 22 août 2019.

À l'initiative du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ainsi que de la FAO, respectivement représentés par Dr Zoumana MEITE Anliou, Directeur de cabinet dudit ministère et M. Samy François GAIJI, représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, une cérémonie d'accueil de ce chaland a eu lieu le 20 août 2019 au quai 4 du port d'Abidjan.

Durant cette escale, dix experts ivoiriens issus des Ministère de la Recherche scientifique, de l'Environnement et de l'Agriculture et développement rural ont été débarqués au terme d'une mission effectuée à bord sur la recherche de techniques pour une meilleure gestion durable des ressources halieutiques et des écosystèmes marins.

Rappelons que le navire Dr Fridtjof Nansen est un élément clé du programme EAF-Nansen, dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques marines et une protection améliorée de l'environnement marin, en contribuant ainsi aux efforts mondiaux visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays partenaires.

Naferima CISSÉ







_

- 1 Le Commandant de bord lors de la présentation du navire.
- 2 Le navire Dr. FRIDTJOF NANSEN à quai au Port d'Abidjan.
- *3 Photo de famille sur le navire.*

3

COOPÉRATION Les opérateurs économiques algériens veulent collaborer avec le port d'Abidjan

Une importante mission économique algérienne composée d'entreprises exerçant dans divers secteurs d'activités a effectué une visite des installations portuaires d'Abidjan, le 09 juillet 2019.

Organisée par la Société générale Côte d'Ivoire en partenariat avec World Trade Center Algérie, cette mission vise à établir un cadre de coopération entre les entreprises des deux pays en vue de développer les échanges commerciaux.

Au terme de la visite, l'Ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire, SEM. Bouguetala Mohamed, qui conduisait la délégation, s'est dit heureux de découvrir « un grand port ». Il a souhaité que cette visite marque le début d'une collaboration fructueuse entre le Port d'Abidjan et les opérateurs économiques algériens.

Naferima CISSÉ





Le réprésentant du DGPAA M. OUATTARA Almamy remettant un présent à l'Ambassadeur d'Algérie en CI.



Le DCMCA M. VOHO Sahi répondant aux préoccupations de la délégation algérienne

CÉLÉBRATION DES 35 ANS DE L'AMICALE DES FEMMES DU PAA

L'espace "LAS PALMAS" sis à Cocody II plateaux, a servi de cadre à une double célébration le vendredi 28 juin 2019, en l'honneur du personnel féminin du Port Autonome d'Abidjan.

En effet, à l'occasion des trente-cinq (35) ans d'existence de l'Amicale des Femmes du Port Autonome d'Abidjan (AFPAA) et de la célébration de la fête des mères 2019, la Direction Générale a offert un dîner de gala, pour témoigner aux mamans, tout l'amour et la reconnaissance qu'elles méritent.

Au cours de cette soirée, la présidente de l'Amicale a rendu hommage aux pionnières, avant de remercier l'Autorité Portuaire qui était représentée par les marraines, Mme MÉITÉ FOFANA Salimata, Directrice des Ressources Humaines (DRH), et Mme OKOU COULIBALY Djénéba GON, Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication.

Fathime D. DIENEPO









LE PERSONNEL DU PAA SUR LES CHANTIERS DE DEVELOPPEMENT DU PORT D'ABIDJAN

Du 08 au 11 octobre 2019, les partenaires sociaux du Port Autonome d'Abidjan à savoir les syndicalistes (SUTRAPAA, SYLAPAA, RESAPAA), les délégués du personnel et les différentes amicales du Port Autonome d'Abidjan, ont effectué une visite des installations portuaires, dans le but de se familiariser avec les différents chantiers de développement en cours et ceux déjà réalisés.

Guidée par la Direction Commerciale Marketing et de la Communication (DCMC), la visite a permis aux partenaires sociaux de s'imprégner du nouvel environnement portuaire, surtout avec l'achèvement des travaux d'élargissement et d'approfondissement du Canal de Vridi.



Fathime D. DIENEPO

L'amicale des femmes du PAA



Les délégués du personnel du PAA



L'amicale des chauffeurs du PAA

UNE MISSION CAMEROUNAISE AU PORT D'ABIDJAN

Dans le cadre de la formation au programme TRAINFORTRADE de la Conférence des Nations Unies



La délégation camérounaise au Port Autonome d'Abidjan

pour le Commerce et le Développement (CNUCED), une délégation des ports de Douala et de Kribi au Cameroun, a séjourné à Abidjan du 1er au 10 août 2019.

Conduite par M. Jean Pierre ONGOLO NDJOMO, directeur adjoint des ressources humaines du Port Autonome de Douala, chef de projet adjoint CNUCED, cette mission de benchmarking avait pour objectifs d'approfondir les connaissances des apprenants et de s'inspirer du modèle portuaire abidjanais.

Jérôme K. SANSAN

AUDIENCE DU CABINET NATHAN ASSOCIATES INC. AVEC L'AUTORITÉ PORTUAIRE D'ABIDJAN

Le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. Hien Yacouba SIÉ, a reçu en audience, le jeudi 17 octobre 2019, une délégation du cabinet NATHAN Inc. conduite par M. David KOUASSI, Assistant du Directeur Général du Commerce Extérieur de la Côte d'Ivoire.

Selon le chef de la délégation, M. David KOUASSI, cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la Banque Mondiale en vue de la facilitation des échanges en Afrique de



L'Autorité Portuaire échange avec la délégation du Cabinet NATHAN.

l'Ouest par l'identification des besoins d'assistance nécessaire. Il s'agit donc de réaliser une cartographie assez détaillée à trois (03) niveaux : le flux physique, le flux informationnel et le volet financier.

Jérôme K. SANSAN

COOPÉRATION MILITAIRE USA-CÔTE D'IVOIRE Un navire de la marine américaine au Port d'Abidjan

Dans le cadre de la relance de la coopération militaire navale entre la Côte d'Ivoire et les USA, un navire américain a accosté au Port d'Abidjan, le 15 juillet 2019.

Avant le déroulement du programme de leur mission en côte d'Ivoire, une délégation de l'équipage du bâtiment militaire américain, l'USNS CARSON CITY, a tenu à présenter ses civilités à l'Autorité Portuaire d'Abidjan. Cette délégation a été reçue le jour même de son arrivée au port d'Abidjan, par le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Y. SIÉ.

Au cours des échanges, M. SIÉ a signifié au chef de la délégation américaine, M. OKATA Frank Edward, la satisfaction du port d'Abidjan de recevoir ce navire, qui est un signe de renforcement de la coopération militaire entre les États-Unis d'Amérique et la Côte d'Ivoire.

La raison de la présence des marins militaires américains à Abidjan est le renforcement des capacités de leurs collègues ivoiriens, spécifiquement dans le domaine de la sécurité.

Fathime D. DIENEPO

M. OKATA Frank Edward recevant un présent du Directeur Général du PAA.



Le bâtiment militaire américain, l'USNS CARSON CITY à quai au port d'Abidjan.



LE NAVIRE FRANÇAIS « LE JACOUBET » LARGUE SES AMARRES AU PORT D'ABIDJAN

M. SANGARÉ Macky, Directeur du Système de l'Information Numérique (DSIN), accompagné du Commandant SORO Sinaly, Directeur adjoint des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (DOMSE), ont reçu en audience le vendredi 27 septembre 2019, Mme Adeline DUC, Commandant du bâtiment militaire français, "Le

Jacoubet" et quelques membres de son équipage. Ce navire français a effectué jusqu'au 1er octobre, une escale au Port d'Abidjan dans le cadre de la coopération militaire entre les deux pays, a rappelé Mme DUC.

Jérôme K. SANSAN





1



4



- 1 Le navire Le Jacoubet au quai
- 2 Mme Adeline DUC recevant un présent des mains de l'autorité portuaire
- 3 Mme DUC, chef de la délégation explique la raison de sa visite au port d'Abidjan
- 4 Photo de fin de la cérémonie
- 5 Visite d'Abidjan terminal

5

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN PRÉSENT À LA 6ème ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DU CACAO ET DU CHOCOLAT (JNCC)

La 6e édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC) a ouvert ses portes le lundi 30 septembre 2019 à la CAISTAB au Plateau sous le parrainage du Premier Ministre, SEM. Amadou Gon COULIBALY.

Représentant le parrain, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. KOBENAN Kouassi Adjoumani a procédé au lancement de ces assises en présence de son homologue du Commerce et de l'Industrie, M. Souleymane DIARRASSOUBA.

Ces trois jours d'activités qui ont pris fin le 02 octobre 2019 ont été l'occasion pour les acteurs de la filière Cacao ainsi que les partenaires techniques et financiers, de mener les réflexions autour du thème : « Les Enjeux d'un revenu décent aux Producteurs du Cacao ».

Le Port Autonome d'Abidjan, grand port d'exportation du cacao ivoirien, a pris part à ces assises en y tenant un stand d'exposition.





Cérémonie d'ouverture



Le Ministre Adjoumani visitant le stand du PAA



Banderole des JNCC 2019



Des acteurs de la filière cacaoyere célébrés



Stand du PAA

SÉCURITÉ DÉSTRUCTION DE CHASUBLES BANALISEES AU PORT D'ABIDJAN

La Direction des Opérations Maritimes et de la Sécurité a procédé le mercredi 30 octobre 2019 aux PC2 et PC6 de la zone Sous Douane du port d'Abidjan, à la destruction de chasubles banalisées.

Les détenteurs de ces chasubles ont pu être localisés à la suite d'une patrouille déployée par la marine portuaire, avec le renfort des membres de la Police Nationale, de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers du Port Autonome d'Abidian. Au cours de cette patrouille qui a permis la saisie d'une quantité importante de chasubles banalisées, le Commandant Aya AKAHI à la tête de cette opération, a réaffirmé l'obligation pour tous, de se procurer des chasubles au sein des structures autorisées, sous peine d'amende et d'expulsion de la zone sous-douane du port.

Toutes ces mesures visent à la sûreté et à la sécurité des biens et des personnes dans l'espace



portuaire d'Abidjan.

Cette opération s'est achevée par la destruction des chasubles non conformes.

Naférima CISSÉ

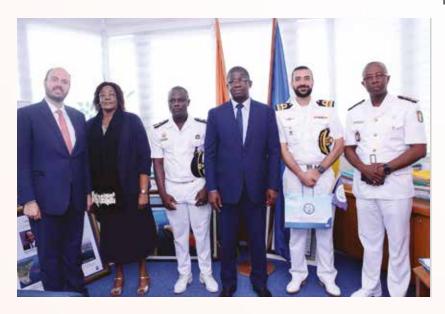
UN PATROUILLEUR ESPAGNOL AU PORT D'ABIDIAN

M. Hien Yacouba SIE, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, a reçu en audience le mercredi 18 septembre 2019, le Capitaine de corvette, Valentin Calvar, Commandant du navire de guerre ATALAYA de la marine royale Espagnole.

L'arrivée de ce patrouilleur, qui a séjourné jusqu'au samedi 21 septembre 2019 au Port d'Abidjan, intervient dans le cadre de la coopération militaire qui existe entre la Côte d'Ivoire et le Royaume d'Espagne visant à renforcer les

> relations bilatérales entre les marines nationales des deux Etats.

Il faut souligner que l'Espagne a fait de la sécurité dans le Golfe de Guinée son cheval de bataille dans la lutte contre les actes de piraterie en mer.



Jérôme K. SANSAN

LE GROUPE PGP LED POWER EN PROSPECTION AU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Présente à Abidjan dans le cadre de la réalisation d'un projet pilote d'éclairage public, une délégation du Groupe Italien PGP LED POWER conduite par son Directeur Général M. Pier Giorgio PICCOLO, a été reçue en audience le mercredi 13 novembre 2019 par le Directeur Général du Port Autonome

d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ.

Selon M. PICCOLO, l'objectif principal de cette rencontre était de présenter à l'Autorité Portuaire d'Abidjan son entreprise, ses produits et services mais également de trouver des moyens de collaboration entre les deux structures. Il a

indiqué que PGP LED POWER est une entreprise spécialisée dans la fabrication de lampes et lanternes LED spécifiques aux besoins de l'environnement dans lequel elles sont déployées, entre autres les zones portuaires, les zones dangereuses (à caractère explosif) et les environnements marins. Elles assurent selon M. PICCOLO, une économie d'énergie.

Naférima CISSÉ

M. PICCOLO présentant un matériel d'éclairage

ACTIVITÉ DU TOASTSMASTERS CLUB DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Le Club Toasts Masters du Port Autonome d'Abidjan (PAA) a organisé le 27 Septembre 2019 à la salle de conférence du PAA, un concours auquel a pris part le Toasts Masters Club de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Présidée par Mme SERMÉ KADJA De Sonia, Chef de Service à la Direction du Système de l'Information Numérique et parrainée par M. OUATTARA Bamoussa, Directeur du Terminal à Pêche du PAA,

cette activité comprenait deux phases dont la première était un concours dénommé Table Topics qui consistait pour les participants à improviser sur une assertion donnée, et la seconde, un concours humoristique, pour tester les talents comiques des orateurs.

À l'issue des prestations, le jury présidé par M. Loba Dieudonné, chef d'entreprise et coach en communication et leadership, Mme Myriam GNAHORÉ, cadre à la direction du Domaine du PAA,

> Les travailleurs réunis pour célébrer l'art oratoire

M. DIBY ASSOH Serge et Mme SIABA Raymonde de la BAD, ont raflé les premiers prix grâce à leurs remarquables prestations.

Notons que cette activité s'est déroulée en présence du Directeur des Affaires Administratives, Juridiques et Contentieuses (DAAJC), M. DAH Sansan, qui représentait le Directeur Général du PAA à cette occasion.



LES AGENTS DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ DU PORT D'ABIDJAN EN SEMINAIRE DE FORMATION

Les acteurs engagés dans la sécurité et la sûreté du port d'Abidjan (Direction des Operations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (DOMSE), Police, Gendarmerie et Douane du port d'Abidjan) bénéficient du 9 au 12 Décembre 2019, d'une formation pour le renforcement de leur capacité dans le domaine de la sûreté portuaire et maritime.

Cette formation qui est dispensée par des experts de l'Union Européenne avec à leur tête M. Olivier BEZIER, responsable facilité d'assistance technique, s'inscrit dans le cadre du « Projet Wecaps »), qui a pour objectif d'appuyer les autorités des Ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour le renforcement de leurs actions de sécurité et de sûreté.

M. Olivier BEZIER, responsable facilité d'assistance technique, Chef de delegation des formateurs, expert de l'Union Europeene pour le projet Wecaps (ci dontre).

Les acteurs chargés de la sécurité et de la sûreté du Port d'Abidjan lors de la formation (ci -dessous). La cérémonie d'ouverture de ce séminaire de formation a eu lieu ce lundi 09 décembre 2019 en présence du Commandant, SORO Sinaly, Directeur Adjoint à la DOMSE.

Rappelons que précédemment, les sapeurspompiers du Port Autonome d'Abidjan ont également bénéficié d'une formation qualifiante dans le cadre de ce même projet.





VISITE DU NOUVEAU PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE CHEC AU PAA

Le premier vice-président de China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC), M. WU-Di a été reçu par le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. Hien Yacouba SIÉ, le lundi 9 décembre 2019.

L'objectif de cette visite pour le vice-président de ce groupe chinois était de faire l'état des lieux avec l'Autorité Portuaire, des travaux de développement et d'aménagement dont la charge revient à CHEC sur la plateforme portuaire d'Abidjan. Il s'agit de l'élargissement et de l'approfondissement du canal de Vridi (travaux déjà achevés), et la construction du deuxième Terminal à Conteneurs (TC2), en cours de réalisation.



Le DG-PAA échangeant avec la délégation de CHEC



Fin de la rencontre, photo de famille.

FORMATION TRAINFORTRADE CNUCED Le Port d'Abidjan compte désormais 58 certifiés

Les soutenances de mémoires de la troisième promotion CNUCED TrainForTrade du Port autonome d'Abidjan, les 2 et 3 juillet 2019, portent à 58 le nombre de certifiés CNUCED pour ce port. Ils étaient donc 18 impétrants, au Centre de formation du Port Autonome d'Abidjan, à soumettre leur travail aux membres du jury venus de la sous-région ouest et centre-africaine. C'est le Directeur des Ressources humaines, Mme Méité Fofana Salimata qui, le 2 juillet, a procédé au lancement des soutenances en présence du Comité pédagogique du Port Autonome d'Abidjan et de M. Dominique Chantrel, expert en formation aux Nations unies, venu de Genève (Suisse).

Après les phases de soutenance et de délibérations, les membres du jury ont effectué une visite terrestre des installations portuaires d'Abidjan. Dans la soirée du même jour, un dîner de Gala a été organisé à Heden Golf Hôtel Abidjan-Cocody pour célébrer les nouveaux certifiés.

Jérôme SANSAN











FACILITATION DES TRANSPORTS Le bon travail de l'Alliance Borderless reconnu

Pour l'efficacité de ses actions sur le terrain dans le cadre de la facilitation du passage des marchandises entre les pays de la sous-région, l'Alliance Borderless a reçu un prix au début de l'année 2019. Son président LAGO Jonas l'a présenté, le 4 mars 2019 au Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ. Celui-ci a exprimé sa satisfaction et réaffirmé son engagement à toujours soutenir l'Alliance Bordeless dans ses différentes activités.

Il a remercié et félicité M. LAGO, pour le travail que sa structure a réalisé pour la bonne marche des activités dans le domaine du transport et de l'intégration sous-régionale, cela depuis son élection à la tête de l'Alliance Bordeless.

En vue de remercier M.SIÉ pour son soutien et son engagement aux côtés de l'Alliance Bordeless, le président LAGO lui a remis un prix.

Jérôme K. SANSAN







LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DES TRANSPORTS, CHARGÉ DES AFFAIRES MARITIMES, VISITE LE PORT D'ABIDJAN

Le Secrétaire d'État auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes, M. Philippe LÉGRÉ, a visité le mardi 22 octobre 2019, le Port d'Abidjan.

Sa délégation et lui, ont été reçus par M. Hien Yacouba SIE, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, qui avait à ses côtés les membres du comité de direction du PAA.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'Autorité Portuaire de remercier le Secrétaire d'Etat pour sa disponibilité, tout en fondant beaucoup d'espoir pour l'aboutissement des dossiers relatifs aux projets de développement en quête de financement.

M. LÉGRÉ s'est également imprégné des réalités de l'espace portuaire d'Abidjan en effectuant la

visite des installations portuaires, notamment les deux (02) terminaux à Conteneurs, le Terminal Roulier, le Terminal à Pêche, ainsi que « Port Security », entreprise à laquelle sont concédées la sécurité et la sûreté du Port d'Abidjan.

«Je félicite le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, pour les travaux incommensurables accomplis depuis sa venue à la tête de cette institution », a indiqué le Secrétaire d'Etat, au terme de cette visite de travail.

Notons que la visite de M. LEGRE s'inscrit dans le cadre de la tournée qu'il entreprend depuis sa nomination le 04 septembre 2019, au poste de Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Transports chargé des Affaires Maritimes.

Fathime D. DIENEPO



M. Philippe LÉGRÉ accuelli par le DGPAA.



Echange entre le DGPAA et le Secrétaire d'État..



Séance de travail entre le Secrétaire d'État et les Autorités portuaires.



CONFÉRENCE-DÉBAT BLOOMFIELD INVESTMENT Hien SIÉ déballe sa stratégie de développement du PAA

M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), a pris part, le 18 avril 2019, à la patinoire du Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, à la troisième conférence-débat annuelle risques pays, du groupe de notation financière Bloomfield Investment Corporation. En sa qualité de panéliste sur le thème « Bilan macroéconomique des cinq dernières années et la distribution des richesses », le Directeur Général du PAA a globalement présenté les investissements consentis pour développer son pôle infrastructurel, visant à booster le trafic

au port d'Abidjan, toute chose qui conduit à la performance de l'économie nationale.

Rappelons que cette conférence-débat, avait pour objectif d'établir une cartographie du risque pays Côte d'Ivoire, en mettant en évidence ses atouts, ses opportunités et les axes d'amélioration afin de donner une meilleure visibilité aux investisseurs et aux partenaires d'affaires.

Naferima CISSÉ







M. SIÉ, DG-PAA lors de sa présentation



Les différents panélistes



Le DG-PAA pose avec des étudiants ayant pris part à la conférence.

LE DIRECTEUR GENERAL DU PAA A PRIS PART À LA CÉRÉMONIE DU SALUT AUX COULEURS À l'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE COCODY

Le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, a pris part le lundi 04 novembre 2019 à la cérémonie du Salut aux couleurs au Centre Régional des Œuvres Universitaires d'Abidjan (CROU-A 1), sis à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Cocody, en présence de M. BLÉ Guirao, Directeur Général dudit centre.

Cette cérémonie fut l'occasion pour M. SIÉ de rappeler que cet acte de salut aux couleurs s'inscrit dans le cadre du devoir patriotique de tous les citoyens, gage du développement national.

En marge de cette cérémonie, le DGPAA a procédé à la remise symbolique de moustiquaires

imprégnées aux étudiants, acte citoyen en guise de contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie ; une action fortement appréciée par ceux-ci.

Il faut rappeler que le salut aux couleurs qui a lieu tous les premiers lundis du mois, est une initiative du Chef de l'État, SEM. Alassane OUATTARA, pilotée par le Premier Ministre, M. Amadou GON COULIBALY, dans l'optique d'inculquer les valeurs civiques à l'ivoirien nouveau.

Jérôme K. Sansan







Le DGPAA, les responsables de l'Université et les étudiants ont posé l'acte civique du salut au drapeau national.



Le DGPAA fait don de moustiquaires imprégnées aux étudiants.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ : DES GARDE-CÔTES AMÉRICAINS AU PAA

Une mission des Garde-côtes américains a séjourné à Abidjan du 09 au 12 Septembre 2019 dans le cadre de l'évaluation des dispositifs de sécurité et de sûreté du Port d'Abidjan, en vue de contribuer à leur amélioration.

Dans cette optique, la délégation américaine conduite par le Capitaine de Corvette, Jacob HOPPER a été reçue le lundi 9 septembre 2019, par le Commandant du Port d' Abidjan, le Colonel COFFI Yao Emmanuel, par ailleurs Directeur des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de

l'Environnement (DOMSE).

Il faut rappeler que cette mission d'évaluation a lieu chaque année, dans le cadre de la coopération entre les Garde-côtes américains et les structures en charge de la sécurité et sûreté des ports ivoiriens.

Jérôme K. Sansan



Les participants suivent avec intérêt l'exposition sur la stratégie mise en place pour la sécurité des hommes et des biens au port d'Abidjan.



Les sécurocrates du port d'Abidjan et les garde-côtes réfléchissent sur la stratégie pour la sécurisation des eaux territoriales.



ACQUIS SOCIAUX AU PAA La Direction Générale octroie 50 millions de francs à la mutuelle

Lors de la commémoration de la fête du Travail, le 1er mai 2019, les travailleurs du Port Autonome d'Abidjan (PAA) ont eu de bonnes nouvelles. Ils



Mme Méïté FOFANA lors de son allocution.

ont appris, entre autres, que leur mutuelle dont ils ont réclamé le démarrage, a été dotée d'un fonds de 50 millions. Le montant a été mis à la disposition de la Direction des Ressources humaines par la Direction Générale.

L'information leur a été donnée par la Directrice des Ressources humaines, Mme Méïté Salimata Fofana, qui représentait le Directeur Général à la fête

C'est après avoir écouté les doléances des trois syndicats (SUTRAPAA, SYLAPAA, RESAPAA) qu'elle a égrené les mesures de la Direction générale en faveur des travailleurs. Pour elle, le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan fait preuve d'anticipation par rapport aux attentes des travailleurs pour leur bien-être professionnel et social.

Dans cette même veine, elle a annoncé la décoration d'un certain nombre de travailleurs au cours de l'année 2019. Concernant la nouvelle grille salariale, elle a indiqué que la nouvelle nomenclature est disponible et sera soumise à l'appréciation du Directeur Général pour validation.

La commémoration de la fête du Travail 2019 a été l'occasion pour les syndicats d'annoncer la création d'une plateforme afin que les partenaires sociaux du PAA parlent d'une seule voie dans la lutte pour l'amélioration des acquis sociaux.

De nombreuses doléances ont été présentées à



Les responsables syndicaux en présence des autorités portuaires.

la représentante du Directeur Général. Il s'agit, entre autres, de la suppression du nouveau système d'évaluation des agents en procédant plutôt à une notation objective qui tient compte du mérite réel de l'agent, de la prise en charge des frais médicaux des agents à 100% ou l'arrêt du prélèvement du complément maladie, du démarrage des activités de la mutuelle du PAA en vue de négocier pour le bénéfice des travailleurs, une assurance complémentaire retraite, de l'application d'une nouvelle grille salariale, de la revalorisation des salaires, de la mise en place d'une nouvelle convention collective, de la mise en place d'une plateforme d'échanges des partenaires sociaux, du partage équitable des bénéfices de l'entreprise.

Il convient de noter que les différents Secrétaires généraux des syndicats, respectivement M. Ouattara Mamadou pour le SUTRAPAA, M. Ahiba Michel Victorien du SYLAPAA et M. Damo Amon Jean du RESAPAA, ont au cours de leurs interventions, exprimé leur gratitude au Directeur Général et au comité de direction pour tous les efforts consentis à l'endroit des travailleurs et pour les acquis sociaux obtenus. Il s'agit, entre autres de l'affichage du nom des bénéficiaires de



Échange de poignée entre les Secrétaires Généraux de RESAPAA et du SUTRAPAA.

la prime exceptionnelle, du maintien du climat social au sein de l'entreprise.

Avant les échanges au Seamens club, les trois syndicats ont offert conjointement un somptueux défilé à l'assistance.

Ce climat d'union n'a pas échappé à la Directrice des Ressources humaines. Celle-ci a salué la forte mobilisation des syndicats pour la célébration de cette journée dans la joie et l'allégresse. Elle a ensuite exprimé le sentiment de joie qui l'anime à la vue de la bonne ambiance et de l'union entre les différents syndicats du Port.

Elle a rassuré les syndicats que leurs doléances seront portées à la connaissance du Directeur Général pour analyse en vue d'y apporter des solutions pérennes.

Serge KIMOU



Le défilé des agents du PAA.

UNE IMPORTANTE MISSION DE L'ALLIANCE DES PORTS DU HAVRE, DE ROUEN ET PARIS (HAROPA) AU PORT D'ABIDJAN.

Dans le cadre de la mission de prospection qu'elle effectue en Côte d'Ivoire, une délégation de l'Alliance des Ports du Havre, Rouen et Paris (HAROPA) conduite par M. Pascal GABET, Directeur Général du Grand Port Maritime de Rouen, a effectué une visite de travail au Port Autonome d'Abidjan (PAA).

La délégation a été reçue le jeudi 17 octobre 2019 par M. Hien Yacouba SIE, Directeur Général.

Ce cadre d'échanges selon M. GABET, visait non seulement à rechercher de nouvelles opportunités d'affaires sur la plateforme portuaire d'Abidjan, mais également à renforcer les liens entre HAROPA et le Port Autonome d'Abidjan, en vue de participer à l'essor économique de la Côte d'Ivoire.

Après avoir marqué son satisfecit pour l'intérêt accordé par HAROPA à son institution, le Directeur Général du PAA a procédé à la présentation des projets de modernisation de la plateforme portuaire d'Abidjan.



M. Hien Yacouba SIE remettant un présent au DG du Port de Rouen.



L'Autorité Portuaire d'Abidjan et la délégation d'HAROPA.

La délégation a ensuite échangé avec la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA) et des administrations impliquées dans le processus du transport maritime en vue de les rassurer sur la vision de HOROPA qui est d'être plus compétitif pour mieux répondre aux attentes et exigences des opérateurs économiques utilisant l'axe Havre – Rouen -Paris.

A cet effet, M. GABET a annoncé la décision du gouvernement français, qui est la fusion au mois de janvier 2021 des trois ports, membres de l'alliance en un établissement portuaire unique afin de le rendre plus compétitif.

La rencontre s'est achevée par une visite des installations portuaires.

Naferima CISSÉ



Le Comité de Direction du PAA et HAROPA lors de la séance de travail.



M. Pascal GABET DG du Port de Rouen (à gauche), lors de son intervention face aux membres de la Communauté.

SECTEUR PÊCHE Le Gabon veut s'inspirer de l'expertise du PAA.

En marge d'une mission de travail qu'elle effectuait en Côte d'Ivoire, la ministre de la pêche et de la mer du Gabon, Mme Prisca KOHO NLEND, a été recue le 23 mai 2019 par le Directeur général du Port Autonome d'Abidian, M. Hien Yacouba SIÉ. La ministre gabonaise a indiqué que sa présence en Côte d'ivoire s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, dans le domaine halieutique. « Vu la réputation du port d'Abidian dans le domaine de la pêche, nous sommes venus copier ce modèle ». M. Hien SIÉ, après avoir présenté les atouts du Terminal à pêche d'Abidjan et son mode de fonctionnement, s'est dit disposé à accompagner le Gabon dans le développement de son secteur de la pêche.

À la suite d'une visite effectuée au terminal à pêche d'Abidjan et dans quelques usines de transformation de thon (SCODI et AIRONE), Mme Prisca KOHO NLEND a apprécié les infrastructures réalisées et a indiqué que cette visite lui a permis de découvrir les potentialités et les opportunités dont dispose la Côte d'Ivoire en matière de ressources halieutiques. Ce qui favorisera selon elle, le développement de ce secteur au Gabon avec tous les accords de coopération signés avec

le ministère ivoirien des ressources animales et halieutiques.

La Gabonaise était accompagnée par son homologue ivoirien, M. Kouassi KOBENAN ADIOUMANI.

Notons que sa délégation était composée, entre autres, de l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Gabon, SEM Philippe MANGOU et de l'ambassadeur du Gabon en Côte d'Ivoire, SEM Faustin MOUINGUENGUI NZIGOU.

Fathime D. DIENEPO



Entretien entre la ministre de la Pêche et de la Mer du Gabon et le DG/PAA.



Le ministre ivoirien et son homologue gabonais posent avec le DG/PAA.



Séance de travail entre la délégation gabonaise et les Autorités ivoiriennes au bureau du DG/PAA.

VISITE DU SITE DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU TERMINAL CÉRÉALIER PAR UNE DÉLÉGATION DE LA JICA

Une délégation de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), conduite par M. MACHUII Hiromi, auditeur à la JICA, a effectué le mardi 29 octobre 2019, une visite sur le site devant abriter le nouveau Terminal Céréalier. Cette visite fut l'occasion pour M. FALLY Stéphane, Chef du Département Études Techniques, de présenter les confins de la zone où le nouveau Terminal Céréalier verra le jour les mois à venir.









LE COMITÉ AD HOC DE L'AGPAOC A RÉFLÉCHI SUR LES RÉFORMES DE L'ASSOCIATION

Le Comité ad hoc de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) s'est réuni du 14 au 16 octobre 2019 à la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan, pour échanger sur les réformes de l'Association, en vue de sa redynamisation.

L'ouverture des travaux de ce comité Ad'hoc constitué des ports du Sénégal, de la Gambie, du Congo, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, a été présidée par M. Dah SANSAN, Directeur de l'Administration, du Juridique et du Contentieux, représentant le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan.

Au cours de cette rencontre d'Abidjan, qui a enregistré la présence du nouveau secrétaire Général de l'Association, M. Jean-Marie Koffi, plusieurs recommandations ont été arrêtées et feront l'objet d'une analyse par le Comité Directeur de l'AGPAOC.

Cette session de travail s'est achevée le mercredi

16 octobre 2019 par une visite des installations portuaires d'Abidjan.

Naferima CISSÉ



Le comité ad hoc au cours de la visite des installations portuaires d'Abidjan.



Le Comité ad hoc au cours des travaux.



M. Jean Marie KOFFI, nouveau Sécrétaire Général de l'AGPAOC lors des travaux du comité ad hoc.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ Les américains veulent accompagner le Port d'Abidjan

La Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan (PAA) a abrité le mardi 9 juillet 2019, une rencontre tripartite entre le PAA, l'administration des douanes ivoiriennes et une délégation américaine.

Au cours de cette réunion qui visait à échanger sur les dispositions de sûreté et de sécurité mises en œuvre au Port d'Abidjan, ainsi que les procédures douanières, un exposé a été fait sur le dispositif sécuritaire et de sûreté du Port Autonome d'Abidjan par le Colonel COFFI Emmanuel, Commandant du Port d'Abidjan, et le Commandant LATTE Alfred, Chef du Département Sécurité.

La délégation américaine et les réprésentants ivoiriens.

À la suite de leur exposé, le chef de la délégation américaine, responsable de Customs and Border Protection (CBP) (en français Douane et Protection des Frontières), M. MOROU Fatou, a apprécié les efforts du Port d'Abidjan en matière de sûreté et de sécurité, et a exprimé l'engagement de son institution à apporter son expertise en guise d'accompagnement.

Cette idée mirifique sera bien accueillie par le Colonel DIARRASSOUBA, de la gendarmerie du Port d'Abidjan, qui a également souhaité que ceux-ci leur fournissent des équipements, des engins roulants, de la formation et des matériels pour mener à bien leur activité.

Pour sa part, le Commissaire MÉITÉ a renchéri avec la demande en formation de ses éléments et aussi la mise à leur disposition de scanner pour « détecter les faux passeports des marins ».

Toutes ces demandes ont trouvé un écho favorable auprès du chef de la délégation qui a indiqué qu'il enverra un représentant de leur structure au Port d'Abidjan pour le renforcement de leur coopération.

Jérôme K. SANSAN



Le Chef de la délégation américaine en compagnie du Commandant du Port d'Abidjan.

LE MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATE ET LE SÉNAT AMÉRICAIN VISITENT LES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a reçu, le 06 août 2019, la visite d'une importante délégation américaine du Millennium Challenge Corporate (MCC), présente en Côte d'Ivoire dans le cadre de la 18e édition de l'African Growth Opportunity Act (AGOA).

Conduite par le Président du MCC, M. Sean CAIRNCROSS, la délégation a principalement échangé avec l'Autorité Portuaire sur les opportunités d'affaires dans le secteur maritime et portuaire à Abidjan. Cette rencontre a également été l'occasion pour le MCC, de constater l'état d'avancement des travaux de développement du Port d'Abidjan, lors d'une visite à partir du plan d'eau lagunaire, soutenue par un exposé du Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIE, qui a incité ses hôtes à privilégier les investissements

au port d'Abidjan.

Au cours de cette même journée, des membres du sénat américain, conduits par M. Rory HESLINGTON, ont également visité les installations portuaires d'Abidjan ainsi que l'usine de transformation de thon, SCODI-PÊCHE ET FROID, en présence du Ministre Ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI.

Fathime D. DIENEPO





LE CENTRE INTERNATIONAL KOFI ANNAN, ENVOIE UN EMISSAIRE AU PAA

Le Directeur des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (DOMSE), le Colonel Emmanuel COFFI, Commandant du Port d'Abidjan, a reçu en audience le jeudi 24 octobre 2019, M. John POKOU, responsable du Centre International Kofi ANNAN pour la recherche de la Paix.

L'objectif de cette rencontre était de s'enquérir des mesures mises en place par le Port Autonome

d'Abidjan, dans son plan de lutte contre la piraterie maritime.

Cette visite au port d'Abidjan s'inscrit dans le cadre d'une tournée effectuée par M. POKOU dans les pays en proie au fléau de la piraterie maritime. Ce recueil d'informations devrait déboucher sur une grande réunion qui se tiendra à Accra au Ghana, au cours de laquelle, sera adoptée une stratégie unique pour mener à bien cette lutte.

Créé en 1998 avec son siège à Accra au Ghana, le Centre International Kofi ANNAN a pour mission la consolidation et le partage d'expériences et de compétences en matière d'opérations de paix, la formation du personnel militaire, policier et civil, et le maintien de la paix.

Jérôme K. SANSAN



Séance de travail avec le commandant du Port d'Abidjan.





L'AMBASSADEUR DES PAYS-BAS AU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

En prélude à la signature d'un accord de partenariat entre le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et celui d'Amsterdam International (Pays-Bas), S.E. Madame Yvette DAOUD, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en Côte d'Ivoire, a conduit le mardi 19 novembre 2019 une délégation du Port de Amsterdam au Port Autonome d'Abidjan. La diplomate néerlandaise a tenu à saluer la coopération bilatérale entre son pays et la Côte Ivoire en général, et en particulier l'implication des deux ports dans ce processus de renforcement de la collaboration.

aboration. pour c

Le Commandant du Port d'Abidjan, le Colonel COFFI Yao Emmanuel qui a reçu la délégation en compagnie de plusieurs membres du comité de Direction du PAA, a présenté aux hôtes du jour, tous les investissements réalisés ces dernières années en vue de positionner durablement le Port d'Abidjan comme un Port leader sur la façade de l'Atlantique.

Egalement présent à la rencontre, le Directeur Général du Port de Amsterdam M. Gert Jan NIEUWENHIZEN, a indiqué qu'il s'agira d'une part pour cette mission, de passer en revue les axes

> inscrits au projet d'accord, et d'autre part, de démarrer les travaux d'une nouvelle étude portant sur l'évaluation de la logistique du Port d'Abidjan en vue de faire des recommandations.

Naférima Cissé

- 1 Séance de travail entre le Port Autonome d'Abidjan et la délégation néerlandaise.
- 2 M. Gert Jan NIEUWENHIZEN, Directeur Général du Port d'Amsterdam.
- 3 SEM Yvette DAOUD Ambassadeur du Royame des Pays-Bas.





7

DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES SUD-AFRICAINS EN PROSPECTION AU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Le Ministère Sud-africain du commerce et de l'Industrie en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, ont organisé à Abidjan du 18 au 22 novembre 2019, des séminaires d'affaires et de réseautage d'Affaires B2B.

En marge de ces journées auxquelles a participé le Port Autonome d'Abidjan, une délégation de la Société d'État Sud-africaine de Développement des Infrastructures TRANSNET, conduite par Madame Primrose N.ZWEDALA, première secrétaire politique de l'Ambassade de l'Afrique du Sud en Côte d'Ivoire, a été reçue en audience par le Commandant du Port d'Abidjan, le Colonel COFFI Yao Emmanuel, le mardi 19 novembre 2019.

Il s'est agi pour l'entreprise Sud-africaine de présenter à l'Autorité Portuaire ses activités qui sont entre autres, la construction de chemin de fer, de pipelines, du cargo, et aussi du transport des mines et de diverses autres marchandises. Le Commandant du Port d'Abidjan s'est réjoui de la présence des entreprises Sud-africaines en Côte d'Ivoire, ce qui témoigne selon lui de la bonne marche de la coopération sud-sud.

Au sortir de la rencontre, la délégation Sudafricaine a visité les installations portuaires d'Abidjan.





Le Commandant du Port d'Abidjan en compagnie de la délégation Sud-africaine

LE GROUPE SUISSE MERCURIA EN PROSPECTION AU PORT D'ABIDJAN

Le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. Hien Y. SIÉ a accordé une audience à Madame Mehtab LABIB, Directeur Financier du groupe ARTECH FZE, le mercredi 18 septembre 2019.

Lors de cette entrevue dont l'objectif était de prospecter le port d'Abidjan, Madame LABIB a annoncé le désir de son entreprise, filiale de l'entreprise Suisse Mercuria Energie Group, d'installer une usine de ciment en Côte d'Ivoire.

Séance de travail avec le DGPAA

Selon celle-ci, elle entend prendre une part active dans le développement de la Côte d'Ivoire et plus particulièrement celui du port d'Abidjan.

Jérôme K. SANSAN



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO RENCONTRE L'AUTORITÉ PORTUAIRE D'ABIDJAN

Une rencontre a eu lieu le 20 septembre 2019 à la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan, entre l'Autorité Portuaire d'Abidjan, représentée par le Directeur des Infrastructures et de la Maitrise d'Ouvrage (DIMO), M. N'DOLI Kouadio, et une délégation la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) conduite par M. Dieudonné MILLOGO.

Cette rencontre qui s'inscrivait dans le cadre d'une mission en Côte d'Ivoire du Comité de

Suivi Evaluation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina-Faso, avait pour objectif de partager certaines préoccupations d'intérêt commun, afin de développer les activités de la CCI-BF en Côte d'Ivoire.

Ce cadre d'échanges a permis aux deux parties d'envisager des perspectives pour améliorer le partenariat qui existe déjà entre elles.

Fathime D. DIENEPO



Séance de travail entre la délégation burkinabé et les autorités portuaires.



Photo de fin de la cérémonie.

LE CONSEIL NIGÉRIEN DES UTILISATEURS DES TRANSPORTS PUBLICS EN VISITE AU PORT D'ABIDJAN

Le Directeur Général du Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT), M. MOHAMED IKTA ABDOULAYE, a rencontré le jeudi 22 août 2019, le Colonel COFFI Emmanuel, Directeur des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement, représentant le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA).

Cette visite a été l'occasion pour l'Autorité Portuaire non seulement de présenter aux Nigériens la plateforme portuaire d'Abidjan en pleine mutation grâce aux grands projets infrastructurels en cours de réalisation, mais aussi d'aborder la question du transit des marchandises à destination des pays de l'hinterland dont le Niger.

M. MOHAMED IKTA dont c'est la première visite au PAA, suite à sa récente nomination à la tête du CNUT, a affirmé sa volonté de redynamiser le corridor Abidjan-Niamey. Il a également émis des doléances relatives aux facilités et allègements possibles sur le corridor car, dit-il, « Nous voulons permettre à nos opérateurs économiques nigériens de revenir au Port d'Abidjan ».

La rencontre s'est achevée par une visite des installations portuaires.

Jérôme K. SANSAN



La délégation pose avec les autorités portuaires.

RECEPTION D'UNE MACHINE D'EXPLOITATION POUR LE COMPTE DE LAGUNE EXPLOITATION BONGOUANOU (LEB)

Le Port d'Abidjan a réceptionné le vendredi 30 août 2019, sur son nouveau Terminal RoRo, une machine extractive destinée à l'exploitation de la bauxite, pour le compte de la société minière « Lagune Exploitation Bongouanou » (LEB).

A cette occasion, une cérémonie officielle de présentation de l'engin s'est déroulée en présence de plusieurs autorités dont celles du Port Autonome d'Abidjan.

Selon M. Moumini Michel BICTOGO, Président Directeur Général de LEB, cette gigantesque machine est en mesure de creuser et de broyer le matériau en un seul passage en remplaçant plusieurs types de machines sur la mine pour les opérations de fragmentation (forage-dynamitage, marteau, ripper, concassage primaire.

Avec la réception de cette machine, le Port d'Abidjan confirme encore sa capacité à accueillir et traiter les colis lourds grâce à ses nouvelles infrastructures qui le rendent plus compétitif.



La machine extractive destinée à l'exploitation de la bauxite



Le personnel de LEB posant avec les autorités portuaires

MANAGEMENT DES RISQUES

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN PREND PART À LA 1ère RENCONTRE AFRICAINE DU RISK MANAGEMENT

Le Réseau Ivoirien du Management des Risques et Assurances d'Entreprises (RIMRAE), a organisé les 3 et 4 octobre 2019 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, la 1ère édition des Rencontres Africaines du Risk Management (RARM) autour du thème : « La gouvernance au cœur de la transformation ».

Une délégation du Port Autonome d'Abidjan (PAA) conduite par son Directeur du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité (DCAQ), M. ASSI ACHY Magloire, représentant le Directeur Général, a pris part à la cérémonie d'ouverture qui s'est tenue le mercredi 03 octobre 2019.

M. ASSI a, par ailleurs, animé l'une des tables rondes de cette première journée d'échanges, réunissant les organisations de développement, les institutionnels, les professionnels et experts du risque management d'Afrique et d'Europe.

« La gouvernance des entreprises publiques : renforcer les piliers de performances par la pratique du Risk Management » tel était le thème sur lequel M. ASSI a présenté l'expérience du PAA

M. Assi Achy Magloire lors de son intervention (2ème à partir de la gauche). (ci-contre).

Une vue de l'assemblée (ci-dessous).

en matière de gestion des risques ; toute chose qui a pour finalité l'accroissement, la performance et l'efficacité de l'entreprise.

Le RIMRAE est l'association professionnelle de référence des métiers du risque et des assurances en entreprise en Côte d'Ivoire. Elle rassemble près d'une cinquantaine de membres, issus d'organisations privées ou publiques. L'Association depuis sa création en 2016 œuvre pour la formation, le développement et la promotion du métier en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, dont la finalité est d'accroître la performance et l'efficacité des entreprises.





LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN PARTENAIRE DE LA 4ÈME EDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT ÉTAT SECTEUR PRIVÉ 2019 (JNP 2019)

Organisée par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) avec l'appui technique et financier de la Banque Africaine de Développement, la 4ème édition de la Journée Nationale du Partenariat s'est tenue le lundi 07 octobre 2019 au Palais des Congrès du Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan Cocody, sous le haut patronage de SEM Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État.

« Partenariat État / Secteur Privé pour une croissance inclusive et durable », tel est le thème qui a réuni l'État de Côte d'Ivoire et le secteur privé en vue de renforcer la vision partagée et complémentaire des deux parties, pour l'atteinte des objectifs de développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire à travers une meilleure inclusion économique des populations. À cet effet, deux panels de haut niveau ont été animés à la suite de la conférence inaugurale qui a présenté les réformes clés du Gouvernement visant à accompagner le développement du Secteur Privé. Ces panels avaient respectivement pour thèmes : « La croissance inclusive : enjeux, défis et facteurs clés de succès » et « Inclusion économique : l'indispensable mobilisation du Secteur Privé ».

Les participants ont eu la possibilité d'échanger directement avec des agences publiques dans le cadre d'une session B to B, en marge d'une cérémonie de distinction récompensant des acteurs du dialogue public-privé en Côte d'Ivoire. Partenaire de cette édition, une délégation du Port Autonome d'Abidjan (PAA), conduite par M. CHERIF Tiémoko, Directeur des Achats et de la Gestion des Stocks y a pris part.

Au terme de la journée, plusieurs acteurs de la sphère État/Secteur privé ont reçu des prix pour cette 4ème édition. Entre autres, le prix du partenariat administration publique décerné à la Direction Générale des douanes ivoiriennes, le prix du secteur privé à l'Union des grandes entreprises industrielles et le prix du partenariat cadre paritaire sectoriel a été attribué à l'Observatoire de la célérité des opérations de dédouanement.



Des officiels primés lors de cette journée en compagnie du ministre de l'Economie et des Finances (3ème à partir de la droite).



Une vue de la salle des fêtes du palais des congrès du Sofitel Hôte Ivoire lors de la Journée Nationale du Partenariat 2019.



Cérémonie de clôture de la JNP 2019.

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN PREND PART À UNE RENCONTRE SUR LA POLLUTION INDUSTRIELLE

Aujourd'hui, la pollution industrielle constitue un enjeu environnemental majeur en Côte d'Ivoire, et plus particulièrement pour la ville d'Abidjan. Cette pollution a de lourdes conséquences pour le bien-être, le cadre de vie et la santé des populations.

En vue de mener des réflexions sur ce sujet, CNH CONSEILS AGENCE a organisé en partenariat avec le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et LASSIRE déchets services, un déjeuner-débat le jeudi 07 novembre 2019 à l'hôtel Pullman à Abidjan-Plateau, autour du thème « Pollution Industrielle à Abidjan : état des lieux et solutions ».

Le Port Autonome d'Abidjan, entreprise citoyenne engagée dans la protection de l'environnement, était représentée à cette rencontre par M. KAMBIRE Sié Fidèle, Chef de Département Environnement à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement. Ce cadre d'échanges a été l'occasion pour l'orateur principal du jour, le professeur OSSEY YAPO Bernard, sous-directeur de l'environnement

M. KAMBIRE en compagnie de représentants d'autres structures présentes. (ci-contre)

au CIAPOL, de présenter les principales sources de pollution qui sont entre autres les industries de production d'énergies et les industries de productions chimiques et agricoles.

Pour lui, tous les acteurs doivent s'engager résolument dans la mise en œuvre de moyens pour améliorer l'impact de la pollution industrielle sur les populations.

Rappelons que l'un des axes de la politique managériale de la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan, est la gestion durable de l'environnement. Cet engagement a permis au PAA d'être certifié à la norme environnementale ISO 14001 version 2015.





M.OSSEY YAPO Bernard, sous-directeur de l'environnement au CIAPOL lors de son intervention.



M. KAMBIRE lors de son intervention.

ENVIRONNEMENT

OPÉRATION "COUP DE BALAI" AU TERMINAL À PÊCHE DU PORT D'ABIDJAN

La Direction du Terminal à Pêche du Port Autonome d'Abidjan a initié le vendredi 27 septembre 2019, une opération « coup de balai » sur ledit site.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre du maintien de la certification du Port Autonome d'Abidjan à la norme environnementale ISO 14001 Version 2015, vise également à rendre cette zone de manutention de produits halieutiques, plus saine. Si la propreté du terminal à pêche d'Abidjan est une priorité pour l'Autorité Portuaire d'Abidjan, selon les dires de M. Bamoussa OUATTARA,

premier responsable de ce terminal, il est plus que jamais nécessaire que tous les opérateurs économiques intervenant sur cette plateforme, fassent leur, cette même priorité.

Dans cette optique, des actions de plus grande envergure, associant l'ensemble des opérateurs du terminal à pêche, sont prévues.



Les équipes de nettoyage à pied d'oeuvre.



Des agents du Terminal à pêche donnant le bon exemple.



M. Bamoussa OUATTARA, en blanc, en compagnie de l'équipe de nettoyage donnant le coup de balai de l'opération.

OPÉRATION "COUP DE BALAI" PROPOS RECCUEILLIS



PIM : Dans quel cadre s'inscrit cette action d'« opération coup de balai » ?

M. Bamoussa OUATTARA : Cette activité s'inscrit dans le cadre du maintien de notre certificat, étant donné que le Port Autonome d'Abidjan est certifié à la norme environnementale ISO 14001 VERSION 2015.

En outre, le Terminal à pêche est une zone de transit de produits halieutiques donc des produits de consommations. La consommation ne faisant pas bon ménage avec les ordures, c'est pourquoi nous sommes là ce matin pour donner l'exemple à tous nos collaborateurs à l'effet que tout le monde s'y mette. Nous allons élargir cela à toutes les structures qui opèrent sur notre plateforme afin de dire que ce n'est pas seulement l'entreprise qui a obtenu le contrat d'entretien qui

doit assurer l'entretien de notre plateforme. Nous devons tous nous y mettre, car nous avons tous un rôle à jouer.

PIM : Hormis les agents du terminal à pêche, quels sont les autres acteurs qui ont été convié à cette opération ?

M. Bamoussa OUATTARA : Nous avons le soutien d'IVOIRE MAINTENANCE qui est la structure contractante et la police est aussi présente pour la sécurité et la canalisation de cette activité. Aujourd'hui c'est un lancement. Tous les mois, nous allons prendre une telle initiative afin d'associer progressivement les autres acteurs, à savoir les consignataires, les mareyeurs et aussi les gestionnaires de la criée moderne.

PIM : En dépit de la zone du terminal à pêche, est-ce que cette opération sera étendue à toute la plateforme portuaire d'Abidjan ?

M. Bamoussa OUATTARA : Pour l'heure, il s'agit de la zone sous-douane. Pour les opérations à venir, nous nous intéresserons au môle du port de pêche et aussi au marché hors douane. Nous attirons aussi l'attention des uns et des autres afin que les autres directions sectorielles nous emboîtent le pas pour aider au maintien de notre certification environnementale. Nous devons tous donner le bon exemple, montrer que chacun aime la propreté et que c'est tous ensemble que nous parviendrons à maintenir notre certificat.

SITA 2019 Le port Autonome d'Abidjan était présent

La 9e édition du Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA) s'est tenue du 27 avril au 1er mai 2019, sur l'esplanade des expositions sise au boulevard de l'aéroport international Felix HOUPHOUËT-BOIGNY de Port-Bouët.

Sponsor officiel de cette 9e édition, le Port Autonome d'Abidjan (PAA), a pris une part active à ce salon. À cet effet, le Directeur général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ, a honoré de sa présence, la cérémonie officielle d'ouverture, le samedi 27 avril en compagnie de personnalités ministérielles. Le thème de cette année était : « Synergie du tourisme en Afrique, une force économique ».



Cette randonnée d'affaires a permis à plusieurs structures du monde du tourisme d'échanger, d'exposer, et de nouer des contacts avec de nouveaux partenaires. Des panels et des conférences animés par des spécialistes ont meublé l'événement.

Ce sont cent mille (100.000) visiteurs qui ont participé à cette édition. Elle était couplée avec le Forum d'Investissement pour le Tourisme Africain (FITA) dont l'ouverture officielle avait eu lieu le dimanche 28 avril 2019.

Jérôme SANSAN







DEBUT DE FORMATION DE LA 4° PROMOTION DU PAA DU PROGRAMME TRAINFORTRADE DE LA CNUCED

Sous la direction du Responsable Pédagogique de la formation TrainForTrade de la CNUCED au niveau du PAA, Mme BIDIA DUNCAN Monique, par ailleurs Directrice adjointe des Ressources Humaines (DRH), la 4e promotion a débuté les cours le 2 septembre 2019, au Centre de Formation du Port Autonome d'Abidjan (CFPAA).

Ainsi, pendant environ deux ans, les 18 impétrants de cette 4º promotion seront instruits sur la gestion moderne des ports, à travers huit (08) modules. La première session consacrée au module 1 a porté sur « Le commerce et les transports internationaux ».

Commandant AKAHI en plein cours.

La formation sera sanctionnée par la soutenance de mémoires à partir desquels les apprenants devront faire preuve de la maîtrise des connaissances acquises et leur mise en œuvre dans la résolution des problématiques liées au secteur en général et au développement des activités du Port Autonome d'Abidjan en particulier.

Jérôme K. SANSAN



Les impétrants suivant avec attention le cours sur le module 1.



Photo de la 4e promotion pour la pérennité.

262 TRAVAILLEURS DU PAA DISTINGUÉS À LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

« Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance ».

L'Etat ivoirien a confirmé une fois de plus cette citation de Jean de La Bruyère de la plus belle des manières, en reconnaissant le mérite de 262 agents du Port Autonome d'Abidjan dans l'ordre de mérite du travail.

La cérémonie de distinction de ces travailleurs a eu lieu le vendredi 25 octobre 2019 au seamen's club d'Abidjan, en présence du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, M. ABINAN



Allocution du Commandant Soro Sinaly, porte-parole des récipiendaires.



Allocution du DGPAA à l'occasion de la cérémonie.



Le DGPAA recevant sa médaille des mains du Ministre des Transports M. Amadou Koné.

Kouakou Pascal, Président de la cérémonie, du Ministre des Transports, M. Amadou KONE, coparrain de la cérémonie et du représentant de M. Moussa SANOGO, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, également co-parrain de la cérémonie.

Le top management du Port Autonome d'Abidjan était également présent avec à sa tête le président du Conseil d'administration, M. Kanté KOLY, le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIE, les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan ainsi que plusieurs collègues, parents et amis venus saluer le mérite de ces travailleurs.

Visiblement heureux de célébrer collaborateurs, le premier responsable du PAA n'a pas tari d'éloges à l'égard de ces derniers : « ..."Grâce au travail abattu avec abnégation, courage et fidélité aux idéaux de l'entreprise, le PAA a engrangé des résultats plus que flatteurs depuis quelques années... Je voudrais au nom du personnel, vous féliciter chaleureusement et vous dire merci, » s'est exprimé M. Hien Yacouba SIE qui a fait savoir aux récipiendaires que cette médaille bien qu'étant la matérialisation de la reconnaissance de leur mérite, ne devrait pas être considérée comme la fin d'un processus mais comme le signal d'un nouvel engagement que la nation les invite à prendre pour contribuer davantage à son développement.

Le Directeur Général du PAA a saisi l'occasion de cette célébration pour annoncer les bonnes perspectives du Port d'Abidjan qui ambitionne non seulement de devenir le premier port de la Côte Ouest Africaine, mais également consolider sa position de référence en Afrique. « Ce sont au total 1125 milliards de Francs CFA qui ont été investis entre 2012 et 2020. Cela a permis notamment la construction du nouveau môle du Terminal inauguré en 2015, l'approfondissement et l'élargissement du Canal de Vridi inauguré le 21 février 2019, la construction d'un nouveau Terminal Roro qui sera inauguré d'ici à la fin de l'année 2020, la construction d'un second Terminal à Conteneurs dont les travaux d'infrastructures vont permettre au Port d'Abidjan de franchir un autre cap. »

Pour le ministre des Transports, il ne fait aucun doute que la cérémonie de remise de médailles d'honneur du travail est la preuve que le travail fait au quotidien par le personnel du Port Autonome d'Abidjan est valorisé. Poursuivant, il a adressé ses félicitations au Président du Conseil d'Administration du Port Autonome d'Abidjan, M. KANTE Koly, au Directeur Général M. Hien Yacouba SIE et aux récipiendaires.

Le premier responsable du Ministère des Transports a saisi l'occasion pour lancer un appel à son collègue en charge du budget pour la poursuite des grands projets de développement du Port d'Abidjan. « Je plaide auprès du Ministre du Budget pour que nous fassions tout afin que le programme de développement du Port d'Abidjan que nous avons commencé puisse se poursuivre. Le port étant un instrument essentiel de notre développement, mais également un instrument essentiel de collecte des ressources de notre budget. »

Au nom des heureux récipiendaires, le Commandant SORO Sinaly a adressé ses remerciements au président et aux co-parrains de la cérémonie pour ces distinctions qui viennent reconnaître le mérite du travail bien fait, avant d'indiquer que ces décorations bien plus qu'une reconnaissance, incitent à faire encore mieux pour mériter de la nation.

Il a conclu en réitérant l'engagement des récipiendaires à redoubler d'ardeur au travail pour mériter ces médailles.

Pour le premier responsable du ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, les récipiendaires qui reçoivent les hommages de la Nation toute entière ont eu pour sacerdoce, le sens du devoir bien accompli et le mérite.

Il a salué la détermination des différents travailleurs du Port Autonome d'Abidjan pour leur implication dans le développent économique de la Côte d'Ivoire. Aussi, a-t-il félicité le premier responsable du Port Autonome d'Abidjan pour la réalisation d'importants projets de développement qui rentrent dans la vision du Chef de l'Etat ivoirien, celle de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. « Au-delà du travail, c'est une partie de votre vie que vous avez consacrée au rayonnement de ce port, et qui vient d'être ainsi récompensée. C'est le témoignage de la satisfaction du PAA, la reconnaissance de votre mérite par la République de Côte d'Ivoire. Portez-la avec fierté. Recevez-la comme une source de motivation »

Regroupés au sein de 4 catégories, les

récipiendaires ont reçu selon leurs anciennetés, 27 médailles grand Or, 57 médailles Or, 43 médailles Vermeil et 135 médailles Argent, correspondant respectivement à 35, 30, 25 et 15 ans d'ancienneté.

Rappelons que dans le cadre du déploiement de sa politique sociale, le Port Autonome d'Abidjan initie régulièrement en faveur de ses employés, des actions visant leur épanouissement tant social que professionnel. Cette cérémonie qui n'en est pas à sa première édition, revêt une importance capitale pour la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan qui voit en elle, une véritable occasion de reconnaissance et de célébration du mérite.

Clarisse K. TRAORE



Le Ministre des Transports posant avec des récipiendaires.



Le ministre de l'Emploi saluant l'assemblée.



Exposition des médailles.

PROPOS RECUEILLIS LORS DE LA CÉRÉMONIE DE DECORATION



M. HIEN YACOUBA SIE DG/PAA

Je voudrais remercier le Ministre de L'Emploi et de la Protection Sociale et le Ministre des Transports qui étaient avec nous ce matin malgré leurs emplois du temps très chargés.

Ils ont apporté leur soutien à la Direction Générale pour honorer les travailleurs du PAA.

La théorie de la motivation dans les organisations nous apprend que les salaires sont des éléments importants mais ces salaires seuls ce suffisent pas pour créer la

motivation.

C'est dans ce sens que l'Etat de Côte-d'Ivoire a bien fait en prévoyant des conditions pour que les travailleurs méritants soient décorés dans l'ordre du mérite du travail. C'est ce à quoi nous avons sacrifié ce matin.

262 agents du PAA ont reçu des mains des Ministres la reconnaissance de l'Etat pour leur implication, leur dévouement, et leur sacrifice au bénéfice de l'économie nationale, au bénéfice du rayonnement de la Côte d'Ivoire. Je suis heureux d'en faire partie, après 27 ans de loyaux services

Parmi les récipiendaires, cinq (5) sont malheureusement décédés. Au nom de tous les travailleurs, je tiens à rendre hommage à leur contribution au développement du Port Autonome d'Abidjan. Je présente encore mes condoléances à leurs familles respectives.

47 sont retraitées, à ceux-là nous exprimons nos remerciements pour leur œuvre à l'essor que connait le PAA aujourd'hui.

Nous encourageons ceux qui ne sont pas encore décorés, à travailler davantage pour rendre le Port Autonome d'Abidjan plus compétitif.



M. N'GBALA ETIENNE, médaille Grand Or (35 ans), Conseiller Technique à la retraite

C'est avec fierté, que j'ai contribué à la réalisation des principaux projets de développement du Port d'Abidjan. Je profite de l'occasion pour dire merci à la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan qui m'a convié à cette cérémonie. C'est avec joie que je porte cette médaille de la reconnaissance de la nation pour le travail bien fait. Aujourd'hui je suis à la retraite, mais je suis toujours fière d'avoir travaillé au PAA.



TIEMOKO Chérif, Directeur des Achats et Gestion des stocks au PAA

La distinction dont je viens de bénéficier est la reconnaissance par l'Etat de Côte d'Ivoire de 32 ans de service. Je me trouve honoré par cette distinction, et du fait que la Côte d'Ivoire reconnaisse mes efforts au plan professionnel. Le conseil que je voudrais donner à tous et aux débutants au PAA, c'est d'abord la disponibilité, la loyauté, l'assiduité au travail, la ponctualité. Et je voudrais également demander à tout le monde, y compris moi-même, de continuer à travailler parce que la Nation n'oublie jamais ses valeureux enfants.



Cdt Sinaly SORO (37 ans) grand or, directeur adjoint à la DOMSE

C'est une excellente cérémonie qui honore l'ensemble des travailleurs portuaires. Nous sommes très fiers et heureux d'avoir bénéficié de cette médaille. Nous souhaitons par ailleurs que tous les travailleurs puissent en bénéficier comme nous aujourd'hui.



AHIBA Michel (32 ans) Médaille d'or, responsable sécurité informatique (SG/SYLAPAA):

Cette journée fut exceptionnelle pour moi car ce fut l'occasion pour nous travailleurs, de recevoir le mérite du travail de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire. Nos remerciements vont à l'endroit de notre hiérarchie et de l'Autorité Portuaire. Nous espérons que cette médaille ne soit pas la dernière et nous encourageons tous les travailleurs du Port Autonome d'Abidjan à redoubler d'ardeur afin de voir leur mérite reconnu.



Mme DAÉ KÉSSÉ Léontine (15 ans) médaille d'argent, assistante du directeur de la DAAJC du Port Autonome d'Abidjan

Je suis très heureuse car mon mérite a été reconnu et c'est vraiment une grâce. Je remercie le Seigneur et le Directeur Général, M. Hien Yacouba SIÉ pour cette distinction.



Mme BÉSSÉ Moya Sylvie Dominique (26 ans) médaille de vermeil, assistante

Personnellement c'est une joie immense qui m'anime en ce jour, parce que je compte maintenant 26 ans de vie professionnelle. Je tiens à remercier la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan pour cette reconnaissance à travers cette décoration.



Mme Charlotte ADJÉNA TANOH (16 ans) médaille d'argent, Secrétaire

C'est avec beaucoup de joie que je reçois aujourd'hui cette médaille et je veux rendre grâce à Dieu pour la santé qu'il m'a accordée et j'espère continuer sur cette lancée. Merci au PAA, au Directeur Général du port Autonome d' Abidjan et félicitations à tous ceux qui ont reçu une médaille aujourd'hui. Que Dieu bénisse notre Nation et le PAA.



M. Daouda DOUMBIA (35 ans) médaille grand or, agent à la DIMO

Je suis content d'avoir reçu cette médaille après 35 ans de service au Port Autonome d'Abidjan, ce n'est pas donné à tout le monde. Alors, je remercie l'Autorité Portuaire pour la réussite de cette cérémonie.



Mme Bintou BAKAYOKO, Médaille d'or (32ans), ex-Chef de service.

C'est un réel plaisir pour moi d'être décoré à la médaille d'or. C'est un plaisir de voir reconnaitre nos mérites. Je demande à la jeune génération de se donner la main, d'être unie, de pratiquer le don de soi, le vivre ensemble, pour que le Port Autonome d'Abidjan avance.



M. ACKAH GNAGNI Durand Romain (17ans), Médaille d'argent assistant

Je suis très honoré aujourd'hui de participer à cette cérémonie de décoration qui met en valeur le mérite des travailleurs du Port Autonome d'Abidjan. Je remercie le Directeur Général du PAA M. Hien Yacouba SIE ainsi que tous nos responsables sans oublier tous les récipiendaires qui ont été décorés ce jour.



Commandant Idrissa DOSSO (18 ans) Médaille argent, Directeur adjoint :

C'est un sentiment de joie et de fierté de voir son mérite reconnu ; et pour un travailleur, il n'y a rien de plus satisfaisant. Je suis vraiment heureux.



M. KONAN Jean de Dieu (17 ans) Médaillée d'argent, Chef de département

Ce fut une belle fête. Elle marque la reconnaissance du mérite du travailleur. Nous souhaitons que tous les travailleurs aient la chance de se voir décorer avant leur départ de l'entreprise. J'ai une pensée particulière pour nos défunts récipiendaires, nous leur en sommes reconnaissant pour les services rendus.

Pour finir, je veux encourager l'ensemble des portuaires au travail afin de mériter à leur tour la reconnaissance de la Nation.



Mme DAIPO Ghislanie epse AMANGOUA (15 ans) médaille d'argent, Chef de service.

C'est un honneur pour moi de recevoir cette médaille. Vivre une vie professionnelle pendant toute ces années est vraiment une grâce et je tiens à remercier mon employeur le Port Autonome d'Abidjan.

CÉRÉMONIE DE D'INAUGURATION DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS ET DE REMISE DE NOUVELLES PILOTINES À LA CAPITAINERIE.

Le Port d'Abidjan se modernise davantage pour être dans le peloton de tête des ports de la façade Atlantique de l'Afrique, qui s'imposent en terme de compétitivité.

Le 14 novembre 2019, a eu lieu sur le site de l'outillage du Port Autonome d'Abidjan, la cérémonie d'inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, et la réception de deux (2) fourgons pompe tonnes et 6 pilotines, en vue du renforcement des capacités opérationnelles des pompiers et des pilotes.

Cette caserne moderne et ses équipements de dernières générations, ont été officiellement remis à la Capitainerie du Port d'Abidjan par le Ministre des Transports, M. Amadou KONE, qui présidait cette cérémonie.

Pour le Ministre Amadou KONE, les questions de sécurité et de sûreté maritimes s'inscrivent dans le programme du Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA qui ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 un pays émergent.

« Nos ports ont pour mission de traduire cette vision dans le secteur maritime en faisant de la Côte d'Ivoire, dans le respect des principes de l'Etat de droit, un carrefour maritime international sécurisé et sûr, répondant aux standards internationaux. » a-t-il précisé avant d'indiquer que la Capitainerie participe de la mise en œuvre de cette vision, dont l'un des instruments clé est la Stratégie de Sécurité Nationale.

Pour le premier responsable du Ministère des Transports, il n'y a pas de Capitainerie moderne si les outils dont elle dispose ne sont pas adaptés à l'évolution du secteur maritime et portuaire.

« Ces nouvelles acquisitions comme l'a déjà dit votre Directeur Général, visent à assurer efficacement et avec promptitude vos interventions afin de sauver des vies humaines et des biens face à des périls divers.

Je souhaite que cette caserne moderne, ces six (6)



Arrivée de M. Amadou Koné Ministre des Transports.



Baptême des pilotines par le Ministre des Transports.



Coupure du ruban.



Des agents du PAA ont participé massivement à cette cérémonie.

pilotines performantes répondant aux standards internationaux dont un (1) destiné aux travaux hydrographiques, ces deux (02) fourgons pompe tonne d'une capacité de 5000 litres chacun, ces deux (2) zodiac et ce véhicule de première intervention que vous allez recevoir, contribueront effectivement à accroître la performance de vos interventions en vue de permettre au Port d'Abidjan de relever les différents défis de sécurité et de sûreté mais également d'atteindre vos objectifs de trois (3) mouvements simultanés en matière d'accueil navire. C'est pourquoi, je vous invite à en faire une allocation efficiente

et surtout un très bon usage. » a renchérit le M. Amadou KONE qui a exprimé ses remerciements au Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan pour toutes les actions qu'il mène au quotidien pour le développement du Port d'Abidjan, non seulement en matière de modernisation des infrastructures mais également pour le renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité.

Le Ministre des Transports n'a pas manqué de saluer le Commandant du Port d'Abidjan et tous ses collaborateurs, pour les efforts remarquables déployés pour assurer la sécurité et la sûreté des biens et des personnes sur la plateforme portuaire d'Abidjan, ainsi que pour garantir la sécurité des frontières maritimes de notre pays. Pour terminer, le Ministre Amadou KONE a exprimé le soutien du gouvernement au Port Autonome d'Abidjan dans son ambition d'être un port leader.

Le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan M. Hien Yacouba SIÉ a indiqué dans ses propos que la plateforme portuaire concentre pratiquement 50% des industries du pays, c'est pourquoi il était nécessaire pour le Port d'Abidjan de se doter de



Les nouvelles pilotines.



Le Comité de Direction du PAA et certains Chefs d'entreprises de la plateforme Portuaire.



Le Ministre des Transport M. Amadou Koné lors de son allocution

moyens de premières interventions. Il a indiqué qu'après les investissements consentis pour les infrastructures, un point d'honneur a été mis sur le renforcement des capacités matériels, humaines et logistiques. Au titre de la caserne, 57 nouveaux agents ont été formés par le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires, deux fourgons pompes tonnes de 8800 litres avec une portée de 65 m, un VTS ont été acquis au profit des « soldats du feu » et 6 pilotines pour les pilotes, en remplacement des anciens dont le taux de disponibilité obérait fortement le déroulement normal de l'accueil navire.

« Monsieur le ministre, vous avez à votre arrivée pu voir nos nouvelles pilotines et visité la nouvelle caserne des pompiers et admiré nos fourgons pompe, ce faisant, vous les avez officiellement remis à votre serviteur et aux personnels exploitants. En votre présence, je voudrais les inviter à en faire bon usage pour que le Port Autonome d'Abidjan tire le meilleur profit de ces investissements » a dit M. Hien Yacouba SIE, pour terminer.

Ont pris part à cette cérémonie, le Commandant du Port d'Abidjan, le Colonel COFFIE Yao

Emmanuel, le représentant du Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le représentant du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, plusieurs membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan, les forces de sécurité fortement mobilisées pour la circonstance et le personnel de l'entreprise.

Clarisse K. TRAORE



L'arrivée du Ministre des Transports.



Inauguration officielle de la caserne par M. le Ministre des Transports et le DGPAA



Interview du DGPAA



Le Commandant du Port d'Abidjan pose avec des sapeurs-pompiers.



Les deux Fourgons Pompe-Tonne de la caserne.

DISTINCTION INTERNATIONALE LE PAA RÉCOMPENSÉ POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ

Le Port Autonome d'Abidjan s'est vu décerner par le groupe de notoriété internationale « Otherways Management Association Club-France », le « Prix International de la Qualité et de l'Excellence ». Ce prix récompense le PAA pour son engagement en faveur de la Qualité à travers la mise en place d'un Système Management de la Qualité performant. M. ASSI ACHY Magloire, Directeur du Contrôle, Audit et de la Qualité (DCAQ), représentant le Directeur général du PAA, a réceptionné cette haute distinction internationale, lors de la convention du groupe, le lundi 11 Février 2019 à l'Hôtel Intercontinental de Lisbonne au Portugal. Créé depuis plus de vingt ans, le « Prix International de la Qualité et de l'Excellence », a pour vocation de récompenser, à travers des prix, les entreprises du monde entier, pour leur engagement avéré à la Qualité, à l'issue d'un vote en ligne et d'une sélection définitive par un comité sélection et validé par le groupe lui-même.

Les critères de sélection sont le taux de satisfaction clientèle de l'entreprise, son leadership, son

niveau de formation continue et commerciale, le niveau de modernisation de ses activités, son trafic annuel et son chiffre d'affaire.

Outre les critères précités, il y a d'autre part, la collecte d'informations au sujet de l'entreprise récipiendaire à travers les médias (presse, radio et télé), cabinets conseils, agences publicitaires, foires commerciales et expositions, chambres de commerces, ambassades, sondages, ainsi qu'un macro sondage en ligne analysé minutieusement également par le comité de sélection.

Notons que le Port Autonome d'Abidjan est engagé depuis plusieurs années dans une démarche qualité qui lui a valu la certification ISO 9001 : 2015.

Cette certification témoigne de son engagement dans l'amélioration continue de ses prestations en matière de l'accueil navires. Ce qui lui permet de garantir la satisfaction de ses clients et autres parties intéressées.

source: DCAQ



M. ASSI ACHY Magloire réceptionnant le prix du PAA

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE Le PAA s'engage aux côtés du CNTS pour sauver des vies

« L'opération don de sang » initiée par la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan (PAA), a été lancée le mardi 23 juillet 2019.

Cette opération, qui s'est déroulée jusqu'au 25 juillet 2019, est la contribution du PAA, entreprise citoyenne, à l'effort national pour pallier le manque de poches de sang au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Le faisant, le PAA, selon les propos de son Directeur Général, M. Hien Yacouba SIÉ, entend montrer sa proximité avec les populations ivoiriennes, surtout les plus vulnérables. Aussi, a-t-il exhorté ses collaborateurs à s'engager pour devenir des donneurs réguliers car de plus en plus de malades en ont grand besoin.

Au terme des trois (3) jours, les 23, 24 et 25 juillet 2019, qui ont permis de mobiliser les salariés de l'entreprise et leurs familles, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a pu collecter 362 poches de sang.

Comme l'a indiqué le Directeur Général, M. Hien Yacouba SIÉ, à l'entame de cette opération, « cette action sera désormais organisée deux fois par an et verra la participation de l'ensemble des travailleurs de la Communauté Portuaire d'Abidjan ».

Serge KIMOU









LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN TESTE SON DISPOSIF SÉCURITAIRE

Un exercice grandeur nature consistant en la simulation d'un incendie au troisième étage du bâtiment principal de la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan (PAA), s'est déroulé le 25 juillet 2019 au siège de l'entreprise sis à Abidjan Treichville.

Cette activité répond à l'objectif principal qui est de permettre à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (DOMSE) de tester ses procédures internes d'alerte et de mise en sécurité des personnes, des biens et de l'environnement en cas de sinistre.

Les sapeurs-pompiers, policiers, le SAMU et des médecins du PAA ont été mobilisés pour cette opération qui visait également à tester la capacité de réaction des acteurs en cas d'incendie, de familiariser les sapeurs-pompiers du PAA à l'utilisation des équipements acquis, d'évaluer le temps

de réaction des secours extérieurs, de tester la capacité d'évacuation des serre-files en cas d'urgence et d'évaluer la communication en temps de crise.

La scène décrivait un feu de nature électrique



Débriefing après le sinistre par les acteurs de cette opération.



Evacuation d'un blessé.

survenu au 3ème étage de la Direction Générale du PAA pendant que le Directeur Général M. Hien Yacouba SIE reçoit en séance de travail certains de Ses collaborateurs. La fumée se propageant, un Équipier de Première Intervention (EPI) est

Le Commandant GRAVI faisant le point de la situation à l'autorité portuaire.

alerté par le vigile du palier. Ce dernier, face à son incapacité de maîtriser la fumée, alerte le Poste de Transmission de la capitainerie.

Les EPI procèdent à l'évacuation des locaux vers le point de rassemblement sous la vigilance des

forces de l'ordre qui sécurisent la zone.

Il s'en suit l'intervention des pompiers du PAA pour maîtriser l'incendie.

Tous les acteurs suscités ayant reçu l'alerte sont arrivés sur le site en vue d'intervenir. Il a pu être observé les premières réactions des employés du site ainsi que leurs réactions avec les premiers intervenants sur les lieux. Il a été constaté d'une manière générale, une bonne réactivité des personnels et des acteurs (sapeurs-pompiers, policiers, SAMU et médecins du PAA) ainsi que la célérité dans l'éxécution des manœuvres.

Naférima C. CISSÉ



Des pompiers en opération de sauvetage lors du sinistre.

CIMENT LION, LE CIMENT ROI.









dossier

Le PAA: coopération portuaire dynamique p.64
Les organismes maritimes p.68









PORT AUTONOME D'ABIDJAN, UNE COOPERATION INTERPORTUAIRE DYNAMIQUE

Présenté comme le poumon de l'économie nationale de la Côte d'Ivoire, le Port Autonome d'Abidjan n'en demeure pas moins un exemple continental, voire mondial de gestion et d'efficacité. Pour maintenir constamment son positionnement dans le réseau mondial des plates formes portuaires, le PAA entretient un large réseau de partenariat qui au fil des années s'élargit davantage, lui permettant une compétitivité et une représentativité sans faille au plan international.

Le Port Autonome d'Abidjan est membre de plusieurs associations maritimes et portuaires. Au niveau de la sous-région, le Port Autonome d'Abidjan est l'une des neuf (9) autorités portuaires qui en octobre 1972 créèrent l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC). Il en a abrité le siège de 1972 à 1975, année de son transfert à Lagos au Nigéria. Le Port Autonome d'Abidjan participe également aux activités de l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC) crée le 7 mai 1975. C'est d'ailleurs la Côte d'Ivoire qui abrite le siège de l'organisation. Sur le plan continental, le Port Autonome d'Abidjan est membre de l'Association Panafricaine de Ccoopération Portuaire (APCP). A l'échelle mondiale, le Port Autonome d'Abidjan est membre de l'Organisation Maritime Internationale(OMI) dont le siège est basé à Londres, l'Association internationale des Ports et Rades (IAPH) qui a son siège à Tokyo au Japon et l'Association Internationale des villes et des ports dont le siège se trouve au Havre en France.



Allocution de clôture des travaux par M. HIEN SIE DG PAA, président du 40ème conseil de l'AGPAOC.

LES ORGANISATIONS MARITIMES DONT LE PAA EST MEMBRE

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'OMI

L'Organisation maritime internationale (OMI) est l'institution spécialisée des Nations Unies chargée d'assurer la sécurité et la sûreté des transports maritimes et de prévenir la pollution des mers par les navires.

L'OMIestcréée en 1948 sous le nom d'Organisation Maritime Consultative Intergouvernementale (OMCI).

Son siège se situe à Londres.

La Côte d' ivoire a adhéré à cette association en 1960.

Énoncé de mission de l'OMI:

"En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'Organisation maritime internationale (OMI) a pour mission de faire en sorte, par le biais de la coopération, que le secteur des transports maritimes soit sûr, sans danger, respectueux de l'environnement, efficace et durable. Pour accomplir cette mission, l'OMI adopte les normes les plus élevées possible en matière de sécurité et sûreté maritimes, d'efficacité de la navigation, de prévention et de maîtrise de la pollution par les navires et examine les aspects juridiques connexes et la mise en œuvre efficace de ses instruments aux fins de leur application universelle et uniforme."

BUTS DE CETTE ORGANISATION

- Favoriser la collaboration entre les Etats membres dans le domaine de la réglementation maritime ;
- · Adopter des normes de sécurité;
- Prévenir les pollutions du milieu marin par les navires et installations portuaires ;
- Encourager l'abandon des mesures discriminatoires, en vue de mettre les ressources des services maritimes à la disposition du commerce mondial sans discrimination. COMPOSITION

L'OMI compte actuellement 174 et 3 États Membres et trois Membres associés : Hong Kong (Chine), Macao (Chine) et les Iles Féroé (Danemark) FONCTIONNEMENT

L'Organisation est constituée d'une Assemblée, d'un Conseil et de cinq Comités principaux : le Comité de la sécurité maritime, le Comité de la protection du milieu marin, le Comité juridique, le Comité de la coopération technique et le Comité de la simplification des formalités, un certain nombre de Sous-comités appuient les travaux des principaux comités techniques. Assemblée

Il s'agit de l'organe directeur le plus important de l'Organisation. Elle comprend tous les États



Membres et se réunit en session ordinaire une fois tous les deux ans, mais peut également tenir une session extraordinaire si besoin est. L'Assemblée est chargée d'approuver le programme de travail, de voter le budget et de déterminer le fonctionnement financier de l'Organisation. Elle élit également le Conseil.

Conseil

Le Conseil est élu par l'Assemblée pour un mandat de deux ans qui commence après chaque session ordinaire de l'Assemblée.

Le Conseil est l'organe exécutif de l'OMI et est chargé, sous l'autorité de l'Assemblée, de superviser les travaux de l'Organisation. Entre les sessions de l'Assemblée, le Conseil exerce toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée, sauf celle de faire aux gouvernements des recommandations concernant la sécurité maritime et la prévention de la pollution, qui est la prérogative de l'Assemblée en vertu de l'article 15 j) de la Convention.

Les autres fonctions du Conseil consistent à :

- a) coordonner les activités des organes de l'Organisation;
- b) examiner le projet de programme de travail et les prévisions budgétaires de l'Organisation et les soumettre à l'Assemblée ;
- c) recevoir les rapports et les propositions des comités et d'autres organes et les transmettre à l'Assemblée et aux États Membres, en les accompagnant de ses observations et de ses recommandations, le cas échéant ;
- d) nommer le Secrétaire général, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée ;
- e) conclure des accords ou prendre des dispositions concernant les relations de l'Organisation avec d'autres organisations, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée.

Secrétariat

Le Secrétariat de l'OMI comprend le Secrétaire général et quelque 300 fonctionnaires internationaux affectés au siège de l'Organisation à Londres.

La nomination du Secrétaire général de l'Organisation, M. Kitack Lim (République de Corée), a pris effet le 1er janvier 2016 pour un mandat initial d'une durée de quatre ans.

Il a eu pour prédécesseurs dans cette fonction :

- Ove Nielsen (Danemark) 1959-1961
- William Graham (Royaume-Uni, par intérim) 1961-1963
- Jean Roullier (France) 1964-1967
- Colin Goad (Royaume-Uni) 1968-1973
- Chandrika Prasad Srivastava (Inde) 1974-1989
- William A. O'Neil (Canada) 1990-2003
- Efthimios E. Mitropoulos (Grèce) 2004-2011
- Koji Sekimizu (Japon) 2012-2015
- Kitack Lim (République de Corée) 2016-

LES COMITES ET SOUS COMITES

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ MARITIME (MSC)

Le MSC est l'organe technique le plus important de l'OMI. Il se compose de tous les États Membres et sa mission consiste à examiner "toutes les questions qui relèvent de la compétence de l'Organisation, telles que les aides à la navigation maritime, la construction et l'équipement des navires, les questions d'équipage dans la mesure où elles intéressent la sécurité, les règlements destinés à prévenir les abordages, la manipulation des cargaisons dangereuses, la réglementation de la sécurité en mer, les renseignements hydrographiques, les journaux de bord et les documents intéressant la navigation



maritime, les enquêtes sur les accidents en mer, le sauvetage des biens et des personnes ainsi que toutes autres questions ayant un rapport direct avec la sécurité maritime".

Le Comité est tenu aussi de prendre toutes les mesures nécessaires pour mener à bien les missions que lui

assigne la Convention portant création de l'OMI ou les tâches relevant de sa compétence qui pourront lui être confiées aux termes ou en vertu de tout autre instrument international et qui pourront être acceptées par l'Organisation. Il est chargé aussi d'examiner les recommandations et les directives relatives à la sécurité et de les soumettre à l'Assemblée en vue de leur adoption éventuelle.

Le MSC élargi adopte des amendements aux conventions telles que la Convention SOLAS : il rassemble alors non seulement les États Membres mais aussi les pays Parties à des conventions telles que la Convention SOLAS, même s'ils ne sont pas Membres de l'OMI.

LES COMITES ET SOUS COMITES

COMITÉ DE LA PROTECTION DU MILIEU MARIN (MEPC)

Le MEPC, qui se compose de tous les États Membres, est chargé d'examiner toutes les questions qui relèvent de la compétence de l'Organisation dans le domaine de la prévention de la pollution des mers par les navires et de la lutte contre cette pollution, notamment en ce qui concerne l'adoption et la modification de conventions ou de règles, et d'adopter les mesures propres à faciliter leur mise en œuvre.

Le MEPC, à l'origine organe subsidiaire de l'Assemblée, a reçu en 1985 le statut officiel de comité de l'Organisation.



LES SOUS COMITÉS

Le MSC et le MEPC sont assistés dans leurs travaux par un certain nombre de sous-comités, dont tout État Membre peut faire partie :

- Sous-Comité de l'élément humain, de la formation et de la veille (Sous-comité HTW) ;
- Sous-Comité de l'application des instruments de l'OMI (Sous-comité III);
- Sous-Comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (Sous-comité NCSR) ;
- Sous-Comité de la prévention de la pollution et de l'intervention (Sous-comité PPR) ;
- Sous-Comité de la conception et de la construction du navire (Sous-comité SDC) ;
- Sous-Comité des systèmes et de l'équipement du navire (Sous-comité SSE) ; et
- Sous-Comité du transport des cargaisons et des conteneurs (Sous-comité CCC).

Comité juridique

Le Comité juridique est l'organe qui est chargé d'examiner toutes les questions juridiques qui relèvent de la compétence de l'Organisation. Il se compose de tous les États Membres de l'OMI. Il a été créé en 1967, en tant qu'organe subsidiaire, pour traiter des problèmes juridiques posés par la catastrophe du Torrey Canyon.

Le Comité juridique doit aussi prendre toutes les mesures nécessaires pour mener à bien les missions relevant de sa compétence qui peuvent lui être confiées aux termes ou en vertu de tout autre instrument international et qui peuvent être acceptées par l'Organisation.

Comité de la coopération technique

Le Comité de la coopération technique est tenu d'examiner toutes les questions qui relèvent de la compétence de l'Organisation en ce qui concerne l'exécution des projets de coopération technique dont l'Organisation est l'agent d'exécution ou de coopération et toutes autres questions liées aux activités de l'Organisation dans le domaine de la coopération technique.

Le Comité de la coopération technique se compose de tous les États Membres de l'OMI; il a été créé en 1969 en tant qu'organe subsidiaire du Conseil et institutionnalisé par un amendement à la Convention portant création de l'OMI, qui est entré en vigueur en 1984.

Comité de la simplification des formalités

Le Comité de la simplification des formalités avait été établi en tant qu'organe subsidiaire du Conseil en mai 1972 et a été pleinement institutionnalisé en décembre 2008 par un amendement à la Convention portant création de l'OMI. Il se compose de tous les États Membres de l'Organisation et mène à bien les activités de l'OMI visant à supprimer les formalités inutiles et la "paperasserie" dans les transports maritimes internationaux en appliquant tous les aspects de la Convention visant à faciliter le trafic maritime international, et tout moyen de la compétence de l'Organisation visant à faciliter le trafic maritime international. En particulier, conformément aux souhaits de l'Assemblée, les travaux du Comité ont consisté ces dernières années à assurer un équilibre adéquat entre la sûreté maritime et la simplification du commerce maritime international.

PRESENCE REGIONALE

L'OMI dispose désormais de cinq coordonnateurs/conseillers régionaux pour les activités de coopération technique en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, aux Philippines et à la Trinité-et-Tobago.

LES ORGANISATIONS SOUS-RÉGIONALES

L'AGPAOC

L'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est une organisation économique intergouvernementale sous-régionale, créée lors de l'Assemblée inaugurale historique d'Octobre 1972 à Freetown (Sierra Leone) par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Les premiers statuts ont été signés par les représentants des neuf (9) ports membres dont la Côte d'Ivoire et le Secrétaire général de la CEA.

BUT DE CETTE ORGANISATION

- 1. Contribuer à l'amélioration, la coordination et l'harmonisation des activités des ports et Rades, des infrastructures dans la région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest afin d'augmenter l'efficacité de leurs services aux navires et autres moyens de transport ;
- 2. Aider en relation avec les organisations portuaires similaires ou les gouvernements concernés, en vue de renforcer la coopération entre les ports membres, de manière à favoriser le développement de leurs activités.
- 3. Établir et maintenir des relations avec les entreprises de transport, des institutions, des associations, des organisations gouvernementales ou internationales afin d'examiner de plus près les problèmes auxquels sont confrontés les membres ;
- 4. Mettre en place un forum pour l'échange d'idées entre les ports membres de discuter librement de leurs problèmes communs, de manière à contribuer à l'intégration régionale.

COMPOSITION

L'AGPAOC est composé de vingt-quatre (24) Ports membres titulaires et neuf (9) membres associés, y compris les pays sans littoral et les organisations maritimes, tous situés le long de la côte ouest africaine qui s'étend de la Mauritanie à l'Angola couvrant une ligne de côtière d'environ 9400 km sur l'océan Atlantique. Il y a également des membres observateurs situés en Europe. Ces adhésions comprennent des anglophones, des francophones et des lusophones qui constituent également les langues officielles de l'AGPAOC (Français, Anglais et Portugais).

FONCTIONNEMENT

Le Conseil

Le Conseil est l'organe suprême de l'Association ; il est composé par tous les membres titulaires associés et observateurs. Le Conseil se réunit une fois par an et ses principales fonctions sont les suivantes :

- 1. Déterminer la politique et définir les principes généraux régissant les activités de l'Association.
- 2. Déclarer l'admission de membres titulaires, associés et observateurs de l'Association;
- 3. Considérer et approuver les programmes, les rapports d'activités et le budget de l'Association ;
- 4. Fixer les montants des cotisations annuelles des membres de l'Association
- 5. Elire le président et les vice-présidents de l'Association ainsi que d'autres membres du Comité Directeur à l'exception du trésorier ;
- 6. Elire le Secrétaire général de l'Association sur proposition du Comité Directeur

• Le Comité directeur

Le Comité Directeur est composé de six (6) Membres Titulaires ;

- 1. Un Président
- 2. Deux (2) Vice-Présidents
- 3. Trois (3) membres

Le Président de l'Association est de droit le Président du Conseil. La durée du mandat du Président est de deux ans, non renouvelable. Les principales fonctions du Conseil sont les suivants :

- 1. Conseiller le Conseil concernant les nominations au poste de Secrétaire général ;
- 2. Installer le Secrétariat de l'Association et de recruter son personnel sur les propositions du Secrétaire Général ;
- 3. Superviser le bon fonctionnement du Secrétariat ;
- 4. Adopter le budget du Secrétariat, les tarifs des cotisations d'adhésion proposé par le Secrétaire Général ;
- 5. La mise en œuvre des résolutions et recommandations du Conseil
- 6. Prendre, si nécessaire, entre deux sessions du Conseil, des mesures de protection indispensables au bon fonctionnement de l'Association et rendre compte de ces mesures au Conseil.

• Les Comités techniques

Les comités techniques sont les organes subsidiaires permanents de l'Association, qui fournissent un appui consultatif du Secrétariat sur la recherche et les recommandations techniques sur des sujets pertinents pour la réalisation globale des objectifs de l'Association. L'Association dispose de quatre comités techniques couvrant les opérations portuaires, la sécurité, le développement des infrastructures portuaires, des finances ainsi que les questions juridiques et administratives.

L'Association dispose de quatre comités techniques avec des fonctions distinctes en vue d'améliorer l'efficacité, à savoir :

- 1. Affaires Administratives et Juridiques (AAJ);
- 2. Finances et des Etudes Economiques (FEE);
- 3. Sécurité Maritime, Protection de l'Environnement et Exploitations (SMPEE);
- 4. Etudes Techniques Infrastructure et Développement (ETID);
- 5. Chargés d'Affaires (CA)

• Le Secrétariat Général

Le Secrétaire général est le chef de l'Administration de l'Association et ses principales fonctions comprennent :

- 1. La gestion quotidienne et générale de l'administration de l'Association et de son secrétariat ;
- 2. Le suivi régulier, la mise en œuvre et la coordination des activités financières, techniques et autres de l'Association, sous la supervision du Conseil Directeur,
- 3. Promouvoir les relations entre l'Association et les organisations internationales d'une part et entre l'Association et les gouvernements d'autre part ;
- 4. Proposer au Conseil, après avoir obtenu l'approbation du Comité Directeur, la mise en place d'un organisme subsidiaire nécessaire pour la réalisation de sa mission ;
- 5. Participer, à titre de conseiller à tous les Conseils et Comités Directeur ainsi que toutes les réunions des organes subsidiaires dont il / elle sera également secrétaire de séance ;
- 6. La gestion des biens de l'Association;
- 7. Représenter l'Association devant les cours et tribunaux.

• Le Secrétariat

Le siège de l'Association est situé en permanence à Lagos, au Nigeria. Il a été créé en 1976 et a le statut diplomatique, au regard de l'Accord de siège signé en 1978 entre l'Association et la République Fédérale du Nigéria.

LES AUTRES STRUCTURES

- 1. La réunion des Chargés d'Affaires de l'AGPAOC
- 2. Le Réseau Professionnel des Femmes de l'AGPAOC
- 3. Le Panel des experts
- 4. Le réseau des Commandants des Ports

LES ORGANISATIONS SOUS-RÉGIONALES

L'OMAOC

L'organisation Maritime de l'Afrique de l'ouest et du Centre a été créé depuis 1975 à travers la Charte d'Abidjan des Transports Maritimes.

BUT DE L'ORGANISATION

• promouvoir des services de transport maritime rentables, la sécurité et la sûreté maritime, la circulation de l'information, le renforcement des capacités des acteurs du transport maritime, le financement durable de l'industrie des transports maritimes et la facilitation du transport en transit vers les Etats membres sans littoral ;

COMPOSITION

L'OMAOC compte 25 Etats membres dont 20 pays à la façade maritime de la Mauritanie à l' Angola et 5 pays sans littoral, la Centrafrique, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad.

FONCTIONNEMENT

L'OMAOC est doté des structures suivantes : Les organes de Base L'Assemblée Générale Le bureau Le secrétariat général

Les Organes Spécialisés :

- L'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) ;
- L'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA);
- L'Association des Armements Africains (3A).

Les Académies maritimes :

- L'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer d'Abidjan (ARSTM);
- L'Université Maritime Régionale d'Accra (RMU);
- L'Académie Maritime du Nigéria (MAN), Oron.



CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor.

Organisme intergouvernemental permanent, la Cnuced (en anglais, UNCTAD pour United Nations Conference on Trade and Development) compte 193 États membres et est le principal organe de l'assemblée générale des Nations-Unies concernant le domaine du commerce et du développement. Son siège est en Suisse.

BUT

Ses principaux objectifs sont d'aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des possibilités de commerce, d'investissement et de développement qui s'offrent à eux et de les soutenir afin qu'ils s'intègrent de façon équitable dans l'économie mondiale.

La Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement mène également des travaux de recherche et d'analyse, organise des activités de renforcement des compétences locales et de coopération technique dans les domaines suivants :

- La CNUCED aide les pays en développement à participer de façon efficace aux négociations commerciales multilatérales, en vue d'une meilleure intégration dans le système commercial international.
- Elle aide les pays tributaires des produits de base à réduire leur dépendance par le biais de la diversification des produits et la gestion des risques.
- La Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement étudie également les tendances de l'économie mondiale et évalue leurs incidences sur le développement.
- Elle s'efforce de rechercher des solutions efficaces aux problèmes de l'endettement des pays émergents et la gestion de la dette extérieure.
- Elle analyse les possibilités pour les pays émergents, de tirer parti du commerce électronique et des pratiques commerciales électroniques, et dispense des formations.

Toutes les actions de la CNUCED prennent en compte les questions de développement durable, d'émancipation des femmes et de coopération économique entre les pays en développement. Le secrétariat de la CNUCED est actuellement établi à Genève



Elle fonctionne en tant que lieu de débats intergouvernementaux, étayés par des discussions d'experts et par un échange d´expériences, l'objectif étant de créer un consensus.

Elle réalise des travaux de recherche et des analyses et rassemble des données pour alimenter les discussions des experts et des représentants des gouvernements.

Elle dispense une assistance technique adaptée aux besoins des pays en développement, une attention particulière étant accordée à ceux des pays les moins avancés et des pays en transition. S´il y a lieu, la CNUCED coopère avec d´autres organisations et avec les pays donateurs pour la prestation de l´assistance technique.



PROGRAMME DE GESTION PORTUAIRE TRAINFORTRADE

TrainForTrade est un programme de la Section du Développement des Ressources Humaines/ TrainForTrade de la CNUCED. Il soutient les communautés portuaires des pays en développement à la recherche d'une gestion portuaire efficace et performante. En vue d'accroître les échanges commerciaux et favoriser le développement économique, le programme a mis en place des réseaux portuaires réunissant des institutions publiques, privées et internationales. L'objectif est de partager les connaissances et l'expertise entre les opérateurs portuaires afin de renforcer la gestion des talents et le développement des ressources humaines des communautés portuaires.

Adhésion du PAA au programme TrainFor Trade de la CNUCED

Pour assurer l'exploitation optimale de ce futur hub, le Port Autonome d'Abidjan a besoin de développer les compétences de ses travailleurs, en leur donnant, par le biais de la formation, les outils nécessaires pour accomplir leurs missions.

En 2011, les cadres ivoiriens ne bénéficiaient pas encore du Programme spécifique de Formation Portuaire Train For Trade de la CNUCED, mis en œuvre pourtant depuis 1998. Pour corriger cette situation, le Directeur Général du Port Autonome d' Abidjan, M. Hien Yacouba SIE a entrepris des démarches qui ont abouti à la signature, en novembre 2013, d'un protocole d'accord entre l'Autorité portuaire d'Abidjan et le Secrétariat Général de la CNUCED, pour l'admission de la Côte d'Ivoire, à partir de janvier 2014, comme 9ème membre du réseau francophone de ce programme de formation portuaire.

A partir de cette date, les cadres du PAA bénéficient de cet important programme de renforcement des capacités. Ainsi, la première promotion baptisée « Promotion Hien Yacouba SIE » du nom du Directeur Général du PAA a été célébrée en 2014, la seconde promotion « KEINDE Jérôme » en 2017, et la 3ème promotion « AMEDE KOUAKOU » en 2019.

APCP (ASSOCIATION PANAFRICAINE DE COOPÉRATION PORTUAIRE)

L'APCP est une fédération de trois associations portuaires sous-régionaux en Afrique, à savoir l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), l'Association de gestion des ports de Afrique de l'Est et Australe (PMAESA) et l'Union des Administrations Portuaires de l'Afrique du Nord (UAPNA).

Il a été observé que, individuellement, ces trois associations portuaires créées depuis 1972, ont travaillé et ont atteint des étapes importantes dans leurs régions respectives.

Cependant, il y avait la nécessité d'harmoniser ces échanges et créer un pool continental des autorités portuaires. C'est ce rêve qui a conduit à la création en 1999 de l'Association Panafricaine de Coopération Portuaire (APCP).

Depuis sa création, il est important de mentionner que, grâce à son produit phare semestriel, la Conférence de l'APCP, le corps fédéré a favorisé un forum à l'échelle du continent pour les ports et la communauté des affaires maritimes pour se rencontrer, partager leurs expériences et délibérer sur les défis et les perspectives de la sécurité portuaire et maritime transport et le commerce du secteur du continent.

AIVP

L'AIVP est une organisation sans but lucratif, régie par la loi française sur les associations de 1901 et administrée par un Conseil d'Administration International composé de décideurs et de professionnels du développement des villes portuaires. Son siège social est au Havre (France), ville portuaire où elle fut créée en 1988.

L'AIVP est la seule organisation internationale qui rassemble depuis plus de 30 ans tous les acteurs, publics et privés, du développement des villes portuaires.

L'AIVP est le témoin privilégié des mutations en cours dans les villes et les ports du monde entier. Elle accompagne les adhérents dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies pour leur permettre de mieux faire face aux changements qui s'annoncent et qui impactent le développement économique, social et environnemental de la ville portuaire : intégration urbano-portuaire, réorganisation mondiale des circuits économiques, défi de l'intégration sociétale, changement climatique, transition énergétique, dynamique du marché de la croisière, etc.

Présente sur tous les continents, elle réunit plus de 210 adhérents ; villes, ports et acteurs économiques. Le réseau international de l'Association internationale villes et ports couvre 49 pays.

L'AIVP regroupe:

- des représentants élus des villes et des autres collectivités locales maritimes et fluviales,
- des administrations portuaires et leurs autorités de tutelle nationales, des opérateurs urbains et portuaires,
- des entreprises implantées dans les villes portuaires,
- des prestataires de services pour les projets ville-port, architectes, paysagistes et urbanistes,
- des universités et des instituts de recherche.

IAPH (INTERNATIONAL ASSOCIATION OF PORTS AND HARBORS)

L'Association a été créé le 7 novembre 1955. Une centaine de délégués de 38 ports et organisations maritimes de 14 pays se sont réunis à Los Angeles pour annoncer la création de l'Association internationale des ports et des ports (IAPH). L'IAPH s'est progressivement développé pour former une alliance mondiale de ports, représentant aujourd'hui environ 180 ports et quelque 140 entreprises liées aux ports dans 90 pays. Ensemble, les ports membres gèrent bien plus de 60% du commerce maritime mondial et près de 80% du trafic mondial de conteneurs.

Son siège est à Tokyo, au Japon. Fondée en 1955, elle est désormais reconnue comme l'ONG représentant les ports du monde entier.

TRAORE Clarisse KPEAN Collaboration Naférima CISSE

Sources:

Association Internationale Villes et Ports https://inta-aivn.org > Accueil > Membres > Partenaires > INTA > Partners https://unctad.org/fr/pages/About%20UNCTAD/UNCTADs-Membership.aspx

EN IMAGES







focus

Focus sur le 40e conseil

p.80

Interview du nouveau secretaire général de l'AGPAOC

p.90





Une Référence Internationale

40° CONSEIL ANNUEL

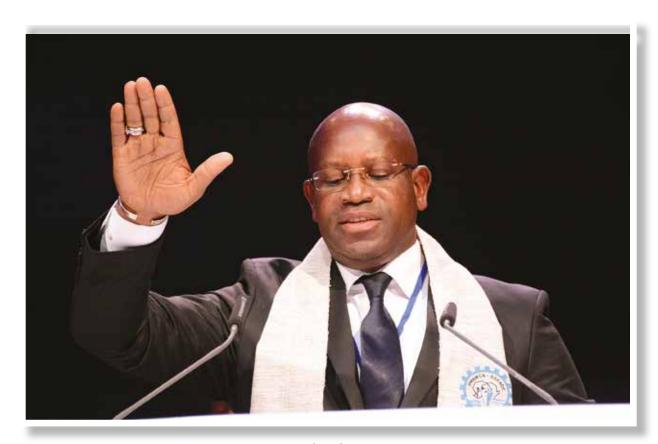
L'Ivoirien Jean-Marie KOFFI porté à la tête du Secrétariat Général

Ouvertes le 17 juin, les portes du 40ème Conseil annuel de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) se sont refermées le 20 juin 2019. Pendant quatre jours, les ports membres de l'AGPAOC ont échangé leurs expériences autour de différentes réflexions pour faire avancer au mieux l'Association et procéder à des changements au niveau des organes dirigeants.

La 40ème assemblée de l'AGPAOC a été l'occasion pour ses membres de porter à la tête de l'association, un nouveau Secrétaire Général. Il s'agit de M. Jean-Marie KOFFI de la Côte d'Ivoire. Il succède à M. Augustin Tonan FATONDJI qui assurait l'intérim de M. Michael LUGUJE qui avait démissionné un an avant la fin de son mandat

pour occuper la présidence des ports du Ghana. En effet, à l'issue de l'élection qui s'est tenue le 20 juin 2019, M. Jean-Marie KOFFI a obtenu 10 voix sur les 17 des pays votants contre 5 pour le Camerounais Iliassa Ibrahima et 2 pour M. Péré Samie du Togo, à la grande joie de la forte délégation ivoirienne qui avait fait le déplacement. Le nouveau Secrétaire général aura séduit l'électorat lors de son discours de campagne dans lequel il a promis « faire de l'AGPAOC une association de référence pour des ports ambitieux », avant de rappeler que l'AGPAOC est « un bel exemple d'intégration sous-régional crée par nos pères qu'il faudra poursuivre ».

Moderniser, dynamiser et optimiser, tels sont les axes de la vision présentée par M. Jean-Marie KOFFI, 8ème Secrétaire Général de l'AGPAOC. Il a prêté serment devant l'assemblée et s'est engagé



M. Jean-Marie KOFFI prêtant serment pour un mandant de 4 ans

à mener à bon port l'association.

Du thème de la table ronde

Le choix du thème de la conférence a été salué par les participants. « L'appui des gouvernements membres sera le seul moyen pour atteindre les objectifs fixés par les ports », déclarait l'Amiral Fogan, Directeur général du port de Lomé lors de la cérémonie d'ouverture.

Trois sous-thématiques ont nourri les échanges de la table-ronde présidée par le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ. Il s'agit du « Rôle de l'État dans la gestion des activités maritimes et portuaires : expériences des ports et du monde », « L'implication des structures de régulation publiques, communales dans la gestion et le plan de développement des activités portuaires et maritimes » ; « Les

investissements des multinationales privées et institutions financières dans l'économie maritime et portuaire : contraintes rencontrées et défis à relever ? ». Des ports dont ceux d'Anvers, de Marseille ont également partagé leurs expériences sur la question. Il en est ressorti que les ports jouissent d'une certaine autonomie de gestion de leurs recettes, néanmoins selon les textes, certains cas lui sont versés. La présence de l'État dans les organes de gestion et décision a été soulignée malgré le fait qu'il n'intervient pas dans la gestion financière. En outre, dans plusieurs cas, le secteur privé est présent dans le Conseil d'administration et intervient dans le financement des travaux de développement des ports. Les différents comités de l'AGPAOC (7 au total) ont tenu également leurs travaux à l'issue desquels différentes recommandations ont été



Photo de famille des membres de l'AGPAOC avec la ministre des Infrastructures et des Transports, Mme Zouhératou KASSA-TRAORE

portés à la connaissance du Secrétariat Général.

Bilan des activités du secrétariat général

À la suite de M. Michel LUGUJE appelé à d'autres fonctions, M. Augustin Tonan FATONDJI a assuré l'intérim du secrétariat général de septembre 2018 à juin 2019. Une année pendant laquelle il a eu à conduire diverses activités qu'il a présentées lors de la cérémonie de clôture. Il s'agit de la remise des clés le 13 septembre au centre de formation professionnelle de Cotonou, de la participation de l'AGPAOC à la 1ère conférence de l'association internationale des ports et rades (IAPH) en terre africaine.

M. Augustin FATONDJI a organisé la réunion des comités techniques (SMPEE, ETID, FEE, AAJ, et CA), du comité directeur à Tema du 02 au 03 mai

2019. Des missions d'échanges ont également été réalisées au Libéria et en Guinée-Bissau. Diverses initiatives spéciales ont été entreprises dont la rénovation de la façade du siège du Secrétariat Général de l'AGPAOC et la proposition d'un nouvel organigramme du Secrétariat Général.

Les anciens de l'AGPAOC honorés

Ce conseil de l'AGPAOC a été doublé de la célébration du 40 ème anniversaire de l'association. Occasion saisie par le Secrétariat Général pour honorer et saluer le travail des présidents et Secrétaires Généraux qui se sont succédés à la tête de l'organisation à travers des trophées qui leurs ont été offerts ou à leurs délégations.

Au nombre des récipiendaires MM. Fernand Julien GAUZE de la Côte d'Ivoire, Jorge Mauricio du Cap

40e conférence annuelle et 15e table ronde des Directeurs Généraux de L'AGPAOC Le DG PAA adresse des remerciements et félicitations

L'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a tenu son 40e Conseil annuel et la 15e Table ronde des Directeurs Généraux du 17 au 20 juin 2019, à l'hôtel 2 Février de Lomé au TOGO sous le thème principal : « Rôle de l'État dans l'Economie Maritime et Portuaire : Expériences des ports de l'AGPAOC au regard des pratiques mondiales ». Aux termes des travaux, riches en recommandations, il a été procédé à l'élection d'un nouveau Secrétaire général. Ainsi, M. Jean Marie KOFFI, Chef du Département Coopération internationale et Relations Extérieures a été élu face aux candidats du Cameroun et du

Le Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIE a saisi cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude aux Directeurs Généraux dont la confiance et le soutien ont permis au Port Autonome d'Abidjan d'atteindre cette autre performance.

En sa qualité de Président de la 15ème Table Ronde, il a félicité l'ensemble des 300 délégués qui quatre jours durant, ont mené des réflexions et produit des recommandations dont la mise en œuvre aura indéniablement des effets positifs sur l'avenir de l'AGPAOC.

Il a également rendu un vibrant hommage à Monsieur Jorge Pimenta MAURICIO, Président de ENAPORT (CAP VERT) dont le mandat à la tête de l'AGPAOC prend fin au terme de deux années d'une présidence marquée par des avancées notables.

Le premier responsable du PAA a enfin enthousiasme il a souhaité bon vent à Monsieur Michael LUGUJE, Directeur Général de l'Autorité Portuaire du Ghana à qui il revient à présent la charge d'assurer la présidence tournante de l'AGPAOC.

Togo.

LE RÉSEAU DES FEMMES PORTUAIRES FAIT LE BILAN DE SES ACTIVITÉS

Lors du 40e conseil de l'AGPAOC, le Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires a tenu tout comme les autres comités de l'Association sa réunion. Sous la direction de la présidente Mme Florentine GUIHARD-KOIDIO, le bilan des activités a été dressé avec en point de référence, le séminaire de Mindelo au Cap Vert qui s'est tenu du 15 au 17 avril 2019. Des questions relatives au financement des activités du réseau ont été débattues.

Pointe Noire accueillera le prochain séminaire de ce réseau.

Vert et Michael LUGUJE du Ghana. En clôture du conseil, plusieurs motions de remerciement ont été adressées au Togo pour l'organisation de ce 40ème conseil. Michael LUGUJE a remercié chacun pour le succès de ces assemblées et a exprimé sa confiance au nouveau Secrétaire Général pour apporter une nouvelle dynamique à l'association, vieille de 47 ans. Au nom de la ministre des Transports, le Directeur Général du Port Autonome de Lomé, a adressé ses remerciements au Chef de l'État Togolais et s'est dit honoré d'accueillir pour la troisième fois le conseil de l'AGPAOC. Un acte qui témoigne, selon lui, de l'engagement du Togo à œuvrer à l'intégration sous régionale.



Photo de famille des DG de l'AGPAOC

Conférence de la Table ronde

L'État appelé à aider ses poumons à bien respirer

« Le rôle de l'État dans l'économie maritime et portuaire, expériences des ports de l'AGPAOC au regard des pratiques mondiales des ports ». Tel est le thème qui a rythmé la 15ème conférence de la table ronde de l'association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC). Elle s'est tenue du 17 au 20 juin 2019 dans le cadre du 40ème Conseil annuel de L'AGPAOC à Lomé. Pendant deux jours, les exposants se sont succédés au pupitre pour les présentations autour de trois sous thèmes, avec l'apport des expériences des ports de Marseille et d'Anvers. En clôture de ses échanges et partage d'expériences, M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan et président de la conférence de la table ronde a souligné, au regard des échanges, qu'il est important que « l'État aide ses poumons (ports) à bien respirer ».

Pour le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, les ports sont créateurs d'emploi. Dans les zones portuaires qui sont des zones industrielles, l'État prélève beaucoup d'impôts. C'est pour toutes ces raisons qu'on les considère comme des poumons de l'économie a-t-il affirmé. Il a rappelé les différents sujets qui ont rythmé ces échanges, notamment le rôle des États dans la compétitivité des ports, le volet relatif aux concessions, à la règlementation, à l'accompagnement en termes de financement des ports, etc. M. Hien SIE a relevé en outre, les différences entre les pratiques existantes dans les ports de l'AGPAOC et la nécessité d'établir des règles communes. « Ailleurs notamment dans l'Union européenne, les choses ont été harmonisées. Mais au niveau des États africains, il n'y a pas encore d'harmonie. Étant donné que les États sont dans un travail d'intégration régionale et sous-régionale, il va falloir qu'au niveau des États, au niveau de la sous-région, qu'il y ait des règles communes en termes d'investissements portuaires », a-t-il dit. Au nombre de ces investissements à réaliser et des défis à relever, M. Hien SIÉ a précisé la nécessité d'investir dans la formation.

Le PAA auréolé de deux prix

Le port d'Abidjan a réalisé la meilleure progression de 2017 à 2018 en terme de volume de trafic. En effet, d'un trafic global de 19 332 609 tonnes en 2017, le trafic 2018 s'est établi à 21 962 847 tonnes en 2018. Des résultats qui lui ont valu le prix de la meilleur performance import-export.

Pour la modernisation des infrastructures portuaires (inauguration du canal de Vridi élargi et approfondi, construction du quai RoRo) le port d'Abidjan a également obtenu un prix d'encouragement.

Sources : Département Coopération Internationale et Relations Extérieures Nouveau Navire N°627 du mercredi 26 juin au Mardi 02 juillet 2019



La délégation PAA



La délégation du PAA au 40ème conseil



Photo de famille



M. Hien Y. SIE / DG PAA, Président du 40ème conseil de l'AGPAOC lors de son adresse d'ouverture



Photo de famille des récipiendaires



Ouverture du 40ème conseil.



Commission des Chargés d'Affaires.



Commission Etudes Techniques Infrastructures et Développement.



Commission Sécurité Maritime, Protection de l'Environnement et Exploitations.



Table ronde des Directeurs Généraux membres de l'AGPAOC.



Table ronde des Directeurs Généraux membres de l'AGPAOC .



Le DG PAA Hien SIE et quelques Directeurs sectoriels attendent impatiemment l'annonce des prix



5ème Dîner gala des awards des ports.



Le candidat Ivoirien M. Jean-Marie KOFFI du PAA présente ses projets pour l'association.



 $M.\ Hien\ SIE\ DG\ PAA\ accomplit\ son\ devoir\ de\ vote.$



Dépouillement des votes.



Le candidat Jean-Marie KOFFI de la Côte d'Ivoire, déclaré élu.



Le candidat Jean-Marie KOFFI de la Côte d'Ivoire, déclaré élu.



M. Hien SIE DG PAA reçoit un prix des mains du DG du Port Autonome de Lomé le Contre-Amiral FOGAN K. ADEGNON pour le rôle important qu'il a joué pour l'Association.



Signature du livre d'or par la Minstre des Transport du Togo (à droite).



Le PAA a reçu le prix de la meilleure performance/ progression trafic import-export.

AGPAOC PROPOS RECUEILLIS



Mme OKOU COULIBALY DJÉNÉBA GON
Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication

« Nous félicitons le nouveau Secrétaire Général »

Le 40ème Conseil s'est bien déroulé dans l'ensemble. Notre plus grande satisfaction est l'élection du candidat de la Côte d'Ivoire au poste de Secrétaire Général, M. KOFFI jean Marie, que nous tenons à féliciter. C'est un honneur pour notre pays et pour le Port Autonome d'Abidjan qui compte parmi les membres fondateurs de l'AGPAOC.

Enfin, nous remercions les autorités du Port Autonome de Lomé pour la bonne organisation de ce 40ème Conseil.

Colonel FADIGA ALI Commandant du Port Autonome de San Pedro

« Sa jeunesse, son expérience vont donner un nouveau souffle à cette association »

En tant que représentant du Port Autonome de San Pédro, nous avons eu à participer à l'atelier du réseau des commandants de port qui a été très instructif. Plusieurs recommandations concernant notre métier spécifique de gestion des ports ont été faites. Au-delà de cela, le séminaire lui-même a abordé un sujet qui nous intéresse. Il s'agit de la problématique des concessions dans nos ports qui aujourd'hui sont un sujet réel et il faudra voir quels sont les avantages que nous tirons de ces concessions et comment les gérer au mieux dans notre intérêt.



En outre, nous avons vu l'élection d'un ivoirien au poste de Secrétaire général de l'AGPAOC. Nous pensons qu'il travaillera à booster cette organisation qui était devenu un peu moribonde après tant d'années. Sa jeunesse, son expérience vont donner un nouveau souffle à cette association.

FLORENTINE GUIHARD-KOIDIO, présidente du réseau professionnelle des femmes maritimes et portuaires

« Le Togo a réussi son pari »

L'organisation de ce Conseil s'est vraiment très bien déroulée. Le Togo a réussi son pari. Ce conseil annuel était doublé cette année, du 40e anniversaire de l'AGPAOC avec un thème d'actualité : le rôle de l'État dans les ports. Dans les recommandations que nous avons faites, nous proposons que les infrastructures que nous réalisons pour le passage des marchandises prennent en compte les pays sans littoral. À ce niveau-là, ce ne sont pas seulement les Autorités Portuaires qui doivent s'en charger, mais cela incombe également aux États.



JEAN-MARIE KOFFI, nouveau Secrétaire Général de l'AGPAOC

« ...il est important d'implémenter nos résolutions »

En réalité, chacun d'entre nous a sa manière de conduire une équipe et je pense qu'il faut que nous nous mettions ensemble afin de conduire l'Association non pas comme nos pères l'ont fait à un moment donné. Parce que nos pères ont fait leur part. Ils ont créé le cadre. Aujourd'hui, il faut qu'on suive l'évolution du monde. Nos entreprises n'étant pas philanthropes, il est important, lorsqu'elles mettent leur argent quelque part, d'avoir un retour sur investissement. Nous sommes une association de 24 pays, il est important d'implémenter nos résolutions et faire en sorte que chacun y tire son compte.



INTERVIEW DU NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL

Après sa brillante élection lors des assises de la 40e session de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), tenues à Lomé au Togo, du 17 au 20 juin 2019, la rédaction du PAA-Infos Magazine a eu un entretien avec le nouveau Secrétaire Général de ladite association, M. Jean-Marie KOFFI, Chef du Département Coopération Internationale et Relations Extérieures (DECIRE) à la Direction Commerciale, Marketing et de la Communication (DCMC) du Port Autonome d'Abidjan (PAA).

Au cours de cette 40eme session, des experts dans le domaine maritime et portuaire ont exposé sur le thème : « Le Rôle de l'État dans l'Économie Maritime et Portuaire-Expériences des Ports de l'AGPAOC au regard des pratiques mondiales ».



PAA-Infos Magazine (PIM) : Pourriez-vous vous présenter aux fidèles lecteurs de notre magazine ?

Je suis Monsieur Jean Marie KOFFI, Spécialiste en Commerce Maritime et Coopération Portuaire, Chef du Département Coopération Internationale et Relations Extérieures, Chargé d'Affaires AGPAOC, Secrétaire Général de l'AGPAOC. Je suis désormais le nouveau Secrétaire Général de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC).

PIM: Vous venez d'être élu nouveau Secrétaire Général de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) qui est un organisme sous-régional, lors de la 40e session tenue à Lomé au Togo; quelles sont vos impressions à l'issue de cette brillante élection?

SG : C'est un sentiment de gratitude à l'endroit du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, Monsieur Hien Yacouba SIÉ pour l'honneur et la confiance qu'il

nous a fait de présenter notre candidature qui nous vaut aujourd'hui ce poste.

C'est aussi une reconnaissance au Directeur Commercial, Markéting et de la Communication, Madame OKOU D. Gon COULIBALY auprès de qui nous avons appris à donner du sens à la coopération portuaire. Au demeurant, je note que c'est un autre challenge pour moi après avoir exercé douze (12) ans durant, en qualité de Chef de Département Coopération Internationale et des Relations Extérieures, Correspondant du Port Autonome d'Abidjan auprès des organismes maritimes et portuaires dont le PAA est membre (IAPH, ICHCA, AIVP, AGPAOC...); pour ne citer que cela.

PIM : Pourriez-vous nous parler des rôles et missions de la structure dont vous allez bientôt prendre les rênes ?

SG: L'AGPAOC est une association régionale portuaire qui a deux missions principales:

- Coopération
- Échanges

La raison d'être de l'AGPAOC est bien le partage :

- Des expertises développées et accumulées entre les pays membres ;
- Des bonnes pratiques aussi avec le partage des retours d'expériences
- Des statistiques car l'AGPAOC est une association qui permet de partager un état des lieux des trafics et des valeurs manutentionnées par tous les partenaires de l'AGPAOC.
- De projets et d'une vision car l'AGPAOC demeure un lieu d'échanges et de débats pour que les projets des uns inspirent les projets des autres dans une vision collaborative partagée pour la croissance de tous les membres.

Les méthodologies utilisées pour animer la raison d'être de l'AGPAOC reposent essentiellement sur

des rencontres physiques lors de séminaires thématiques avec une réunion annuelle qui couronne le tout à travers d'importants ateliers et commissions dont les travaux structurent une feuille de route et des résolutions contenues dans un document synthèse.

PIM: À quand la prise de votre nouvelle fonction?

SG: La passation de charges avec le Secrétaire Général sortant est prévue pour la fin du mois d'Août 2019. Visiblement, ma prise de fonction est donc pour début Septembre 2019 à Lagos au Nigeria.

PIM : Quelles sont vos priorités ? C'est-à-dire vos projets à court, moyen et long terme pour les ports sous tutelle de l'AGPAOC ?

SG: Je conviens avec vous Au-delà du partage d'expériences, l'AGPAOC doit se moderniser en augmentant sa valeur, avec la production d'outils opérationnels, de boîtes à outils fonctionnelles, de nouvelles réflexions stratégiques, etc.

Ainsi, un certain nombre de chantiers méritent d'être dynamisés et optimisés pour apporter plus de valeur ajoutée aux ports membres. Nous noterons de ce fait :

Le Panel des Experts:

Le panel des experts est un creuset de compétences, une base de données d'experts africains du domaine portuaire dont la mission est d'intervenir comme consultants devant être sollicités pour nos propres projets. Ils seront aussi des formateurs avec un atout majeur, la maîtrise de l'environnement de travail.

Sont mis à contribution par ce projet de panel des experts, des portuaires en activité et ceux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite. Une consultation plurielle sera faite par l'entremise des Directions de Ressources Humaines de nos ports via le Comité Affaires Administratives et Juridique (AAJ).

Le suivi des recommandations (implémentation) :

Il me semble et c'est une conviction profonde que le bénéfice tiré de nos échanges réside inéluctablement dans la mise en œuvre des résolutions qui y sont issues, validées par nos autorités portuaires et consignées dans un document synthèse. C'est-à-dire que l'accent doit être mis sur l'application des différentes recommandations faites par nos experts afin d'en tirer profit.

Le Financement et Organisation tournante de l'Assemblée Générale

Il est constant de remarquer que l'Assemblée Générale de notre Association soit le fait d'un certain nombre de ports et de pays alors qu'elle devrait être tournante et bénéfique à tous, car son impact sur les populations du pays qui l'abrite est sans conteste et mérite que tous les pays membres autant qu'ils sont, puissent l'abriter. Un nouveau mode opératoire sera soumis au Comité Directeur après discussion avec le Président de notre Association.

Le Renforcement de la Veille Communicative de Technique :

Nos ports devront s'obliger à donner systématiquement des informations sur les navires qui portent dans leurs cales des marchandises à problème via le réseau des Commandants des ports pour ce qui concerne l'accueil navire. Il en est de même pour les travaux techniques, pour lesquels une surveillance du parcours de l'opérateur, s'impose à tous les ports pour juguler les erreurs éventuelles sur des projets similaires opérés ailleurs.

PIM : Dans le domaine maritime et portuaire, les pays ayant une façade maritime et donc ayant des ports, se livrent une concurrence très rude ; comment se fait la gestion de ces ports par l'AGPAOC ?

SG: Il faut noter que les pays comme la Côte d'Ivoire ont des trafics captifs et affichent un équilibre en termes d'import et d'export enregistrant presque 95% de leur trafic en dehors des apports extérieurs. Toutefois, il faut noter que le trafic des pays sans façade maritime sont discutés par les pays environnants. Chaque pays à façade maritime ayant une part de marché du fait de la proximité et/ou des offres commerciales plus attrayantes.

Pour l'heure, du fait du non renforcement des performances logistiques, les pays à façade maritime se livrent une concurrence relative sur le marché des pays de l'hinterland.

PIM : Quelle est la durée d'un mandat Secrétaire Général de l'AGPAOC ?

SG: C'est un mandat de quatre (04) ans renouvelable une (01) fois.

PIM : Cette élection fait-elle de vous le premier Secrétaire Général de l'AGPAOC issu du Port Autonome d'Abidjan ?

SG: Non, le Port Autonome d'Abidjan est membre fondateur de notre Association régionale portuaire qui a aujourd'hui 47 ans, car c'est en Octobre 1972 qu'elle a été créée par la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), lors de l'Assemblée inaugurale historique à Freetown en Sierra Leone. Et en 47 ans, c'est bien la 2ème fois que le Port Autonome d'Abidjan brigue le Secrétariat Général avec mon élection le 20 juin 2019, à Lomé au Togo. Auparavant, c'est M. Fernand Julien GAUZE qui en a été le Secrétaire Général de 1995 à 2004.

Cela me donne l'occasion de vous donner la liste des différents Secrétaires Généraux de l'Association depuis sa création jusqu'à ce jour par ordre chronologique :

- M. PAUL RAYMOND OLOMO du Cameroun (1960-1981);
- M.PAPE NJIE de la GAMBIE (1981-1995);
- M.FERNAND JULIEN GAUZE de la Côte d'Ivoire (1995-2004);
- Mme MIREILLE BACKO du Cameroun (2004-2008);
- M.MAR GUEYE du SENEGAL (2008-2012);
- M. MICHAEL LUGUJE du GHANA (2012-2018);
- M. AUGUSTIN FATONDJI TONAN du BENIN (2018-2019);
- M. JEAN MARIE KOFFI de la Côte d'Ivoire, depuis le 20 juin 2019.

PIM : Vous êtes aujourd'hui à la tête d'une structure internationale. Une nouvelle page professionnelle vient de s'ouvrir. Quelles seront vos relations avec les autres associations sœurs ?

SG : Il faut travailler à renforcer les relations entre les associations maritimes et portuaires pour que les ports de notre sous-région tirent le meilleur parti de notre collaboration.

PIM: Quel est votre mot de la fin?

SG: Faire en sorte qu'au terme de notre mandat, le bénéfice tiré de notre appartenance à notre association régionale soit visible. Transformer réellement l'association comme un outil d'aide à la décision, au développement en impliquant tous les membres de l'association. Je vous remercie.

PIM : Le Port Autonome d'Abidjan à travers la rédaction du PAA-Infos Magazine vous souhaite une bonne et excellente mission.

SG: Merci!

Interview réalisée par Jérôme SANSAN

LE NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL DE L'AGPAOC PREND FONCTION

Elu le 20 juin dernier au poste de Secrétaire Général de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), à l'issue du 40ème Conseil annuel de ladite association, M. KOFFI Jean Marie a officiellement pris fonction le lundi 02 septembre 2019 à Lagos.

La cérémonie de passation de charges a eu lieu au siège de l'AGPAOC en présence du président de l'association, M. MICHAEL LUGUJE, d'une forte délégation du Port Autonome d'Abidjan (PAA), conduite par M. DAH SANSAN, Directeur des Affaires Administratives, juridiques et Contentieuses, ainsi que des représentants de l'Autorité Portuaire du Nigéria, des ports de Lomé, de Cotonou, et de Douala.



Une Référence Internationale











Performance - Expertise - Sécurité

Site web : www.portabidjan.ci • Email : info@paa.ci











CHANGEMENT D'EQUIPAGES

TRANSPORT ET LOGISTIQUES

SERVICE DE LIGNE MARITIME ET GROUPAGE

REMORQUAGE

SAUVETAGE





OMA CÔTE D'IVOIRE SARL

Immeuble Rive Gauche, 2ème étage, 2A Rue des Brasseurs, 11 BP 1460, Zone 3, Abidjan, Côte d'Ivoire T: + 225 21 25 02 92 E: ops.ci@omagroup.com E: logistics.ci@omagroup.com

WWW.OMAGROUP.COM

BUREAUX AU: CÔTE D'IVOIRE | GHANA | TOGO | BENIN | CAMEROON | SENEGAL | UK







AGENT DE: